

vilaje

Ville Action Jeunesse

RAPPORT D'ACTIVITE

2025

SOMMAIRE

I- ASSOCIATION VILAJE

- A. Présentation (1)**
- B. Contexte de l'année 2025 (1)**

II- TERRITOIRES

C. CENTRE – HALLES - TRIBUNAL

- 1. Présentation du territoire (5)**
- 2. AXE 1 : Articuler la place de la prévention spécialisée avec les autres champs de la prévention et Protection de l'enfance (7)**
- 3. AXE 2 : S'inscrire et agir au plus proche des territoires (8)**
- 4. AXE 3 : Développer des réponses collectives face aux vulnérabilités des jeunes et des familles (10)**
- 5. AXE 4 : Valoriser et capitaliser sur le savoir-faire des équipes (13)**
- 6. Perspectives pour l'année à venir (14)**

D. GARE

- 1. Présentation du territoire (15)**
- 2. AXE 1 : Articuler la place de la prévention spécialisée avec les autres champs de la prévention et Protection de l'enfance (17)**
- 3. AXE 2 : S'inscrire et agir au plus proche des territoires (19)**
- 4. AXE 3 : Développer des réponses collectives face aux vulnérabilités des jeunes et des familles (23)**
- 5. Perspectives pour l'année à venir (28)**

E. ESPLANADE – SPACH - ROTTERDAM

- 1. Présentation du territoire (29)**
- 2. AXE 1 : Articuler la place de la prévention spécialisée avec les autres champs de la prévention et Protection de l'enfance (32)**
- 3. AXE 2 : S'inscrire et agir au plus proche des territoires (35)**
- 4. AXE 3 : Développer des réponses collectives face aux vulnérabilités des jeunes et des familles (36)**
- 5. AXE 4 : Valoriser et capitaliser sur le savoir-faire des équipes (39)**
- 6. Perspectives pour l'année à venir (40)**

I- ASSOCIATION VILAJE

A. Présentation de l'association et du service :

L'association VILAJE (Ville Action Jeunesse) a été créée en 1982 suite à l'ouverture du centre commercial de la Place des Halles à Strasbourg, avec pour objet la question des jeunes au centre-ville. A partir des années 90, les missions éducatives de son unique service sont étendues aux quartiers situés à l'est de la Ville, puis en 1998 au quartier de la Gare (conventionnement Prévention spécialisée avec le Conseil Général).

La période 2017-2020 représente une période de changements pour VILAJE, avec notamment :

- Le transfert de compétence de la mission de prévention spécialisée du Conseil Départemental vers l'Eurométropole de Strasbourg ;
- La fin de l'affiliation historique de l'association au centre commercial de la Place des Halles, nécessitant un changement de siège social ;
- Le retrait du financement d'une partie « prévention urbaine » de la Ville de Strasbourg.

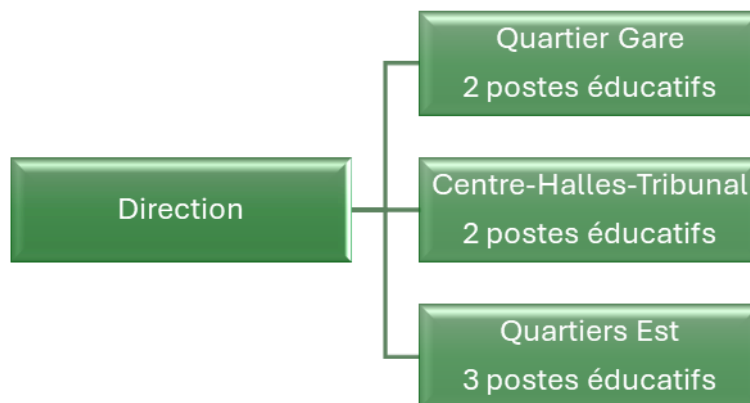
Dès lors l'ensemble de l'activité de VILAJE est financé par l'EMS et l'association poursuit son intervention éducative sur les 3 territoires suivants :

- Le centre-ville (ellipse insulaire, Halles, Tribunal),
- Le quartier Gare, incluant le QPV Laiterie,
- Les quartiers Est : QPV Spach-Rotterdam et Esplanade, incluant le QPV Jura-Citadelle depuis 2024 (territoire partagé avec Entraide le Relais).

En 2024 le Conseil d'administration de VILAJE a effectué une remise à jour des statuts, les actualisant au regard des évolutions opérationnelles du service. Parallèlement à cela, et dans le cadre de l'évaluation qualité de l'établissement, l'équipe éducative a complètement retravaillé le projet de service, l'objectif étant là aussi de l'actualiser mais également de réfléchir aux enjeux et perspectives du service, ainsi qu'à la stratégie déployée par l'établissement pour mettre en œuvre la politique publique de prévention spécialisée.

B. Contexte de l'année 2025 :

Suite à la valorisation de la mission de prévention spécialisée par l'EMS en 2024 et la validation de la nouvelle géographie prioritaire d'intervention, l'association VILAJE a bénéficié du déploiement de 2 postes supplémentaires. C'est donc à partir de janvier 2025 que l'équipe a pris ses marques avec une nouvelle configuration, qui se traduit par 7 postes éducatifs répartis sur 3 territoires. Il est à noter qu'au dernier trimestre 2025 un éducateur a sollicité un congé sans solde pour une durée de 5 mois, impactant de fait l'activité sur le secteur Centre.



Par ailleurs nous avons accueilli 2 stagiaires éducatrices spécialisées, réparties comme suit : 1 sur le premier semestre puis 1 sur le dernier trimestre. L'ensemble de l'équipe s'est mobilisée pour leur faire découvrir le champ de la prévention spécialisée et leur permettre de développer des compétences ainsi qu'une identité professionnelle durant leur stage.

L'enjeu principal en terme RH a résidé dans le fait de favoriser la cohésion, créer une nouvelle dynamique de travail puis entamer une phase de stabilisation de l'équipe éducative.

Nous avons organisé un séminaire de travail en juin 2025 pour renforcer les liens entre salariés et travailler ensemble sur des thématiques spécifiques. Celles-ci ont été définies en fonction des besoins des salarié(e)s pour mieux s'approprier des modalités d'action (aller vers et travail de rue), ou bien encore pour amorcer des réflexions sur nos pratiques professionnelles (l'engagement en prévention spécialisée, améliorer l'accueil des stagiaires, Projet Personnalisé d'Accompagnement, pertinence de la mise en place d'un Groupe d'Analyse des Pratiques). En partant des besoins de chacun et en partageant nos expériences, nous avons su approfondir une réflexion commune sur nos pratiques. Par ailleurs, un GAP est mis en place depuis octobre 2025 afin de pouvoir prendre davantage de recul sur notre quotidien.

Tout au long de l'année nous avons mis en place de nouvelles formes de coordination, adaptées aux nouveaux besoins des professionnels et tenant compte des réalités territoriales. Outre la réunion hebdomadaire, des temps d'échange spécifiques par territoires ont été programmés régulièrement, notamment avec le trinôme des quartiers Est et le binôme du Centre pour définir les priorités d'action, l'organisation ainsi qu'une répartition efficace de l'activité sur chaque secteur.

C'est dans ce contexte que nous avons renforcé le travail en commun sur le secteur « Banane », au croisement entre le quartier Gare et le Centre-ville. Initiée au dernier trimestre 2024, la volonté de concrétiser un fonctionnement interne plus opérationnel nous a amenés à mieux coordonner l'intervention éducative et partenariale sur ce territoire partagé entre 2 binômes. La mise en place d'un emploi du temps davantage structuré a permis de donner du sens à cette

articulation, notamment sous forme de séances de travail de rue en commun. S’astreindre à une certaine régularité a favorisé l’échange des observations de terrain, le partage d’éventuelles situations d’accompagnements éducatifs mais également une meilleure répartition des temps de coordination inter-partenaire communs aux 2 secteurs d’intervention (ATP, GPO, événements liés au CSC Fossé des Treize). Ainsi, en formalisant une intervention croisée nous avons appris à développer de nouvelles pratiques, partagées et analysées lors de temps de coordination dédiés, réguliers et évolutifs au fil de l’année en fonction des besoins.

Par ailleurs, la mise en œuvre d’une démarche exploratoire sur le secteur du Centre commercial de la Place des Halles et abords directs s’inscrit pleinement dans ce travail commun. Une phase de réflexion a démarré au second semestre 2024, mais c’est véritablement tout au long de l’année 2025 que le côté opérationnel a pris forme. Historiquement liée à l’intervention de VILAJE, la Place des Halles est un espace que nous n’étions plus en mesure de prioriser les années précédentes. L’objectif de cette démarche était de réaliser un diagnostic pour évaluer quels sont les besoins en termes éducatifs.

Nous avons donc défini :

- un périmètre : Faubourg de Saverne/ Places des Halles et Clément/ rue de Sébastopol/ centre commercial, coursives, square de l’Ancienne Synagogue/ Pont du Marché ;
- une méthodologie à la fois individuelle et collective : création d’une fiche permettant de recueillir les observations à l’aide d’indicateurs et facilitant le travail d’analyse ; des temps de coordination et d’échanges pour alimenter une contribution commune ;
- un calendrier qui a été réajusté en fonction des besoins de l’équipe : nous avons opté pour un travail étendu sur une année civile complète afin d’obtenir une vue d’ensemble.

A partir de nos propres objectifs éducatifs, nous avons cherché à observer comment fonctionne ce territoire pour en avoir une meilleure compréhension. Le centre commercial des Halles (et abords proches inclus) représente une zone de passages, très fréquentée quels que soient la saison, les horaires ou bien encore la météo. C’est un espace ayant bien entendu une finalité économique mais qui apparaît aussi comme un lieu « refuge » pour certains publics marginalisés, un lieu qui peut garantir un certain anonymat et qui permet les rencontres, notamment pour le public jeune qui nous concerne en premier lieu. Au regard des observations et analyses faites par l’équipe (développées plus précisément dans les parties « Territoires »), nous avons conclu ce travail exploratoire en considérant ce territoire comme faisant partie intégrante d’un ensemble plus global, un trait d’union entre la Gare et le Centre-ville, qui ne nécessite pas selon nous un travail éducatif spécifique qui répondrait à des besoins particuliers. Nous sommes attentifs aux limites qui peuvent se présenter notamment en termes de flux, rendant complexe la démarche d’aller vers le public et la difficulté à être identifiés comme éducateurs. Nous sommes convaincus que c’est la régularité de notre présence qui nous permettra de rencontrer les jeunes, en nous appuyant sur les contacts et liens déjà établis avec certains d’entre eux pour davantage nous faire connaître et s’extraire d’une certaine forme d’anonymat. Enfin, nous restons attentifs aux évolutions du secteur (travaux de la gare routière et réfection du parc de la place des Halles) qui auront certainement un impact sur les flux du

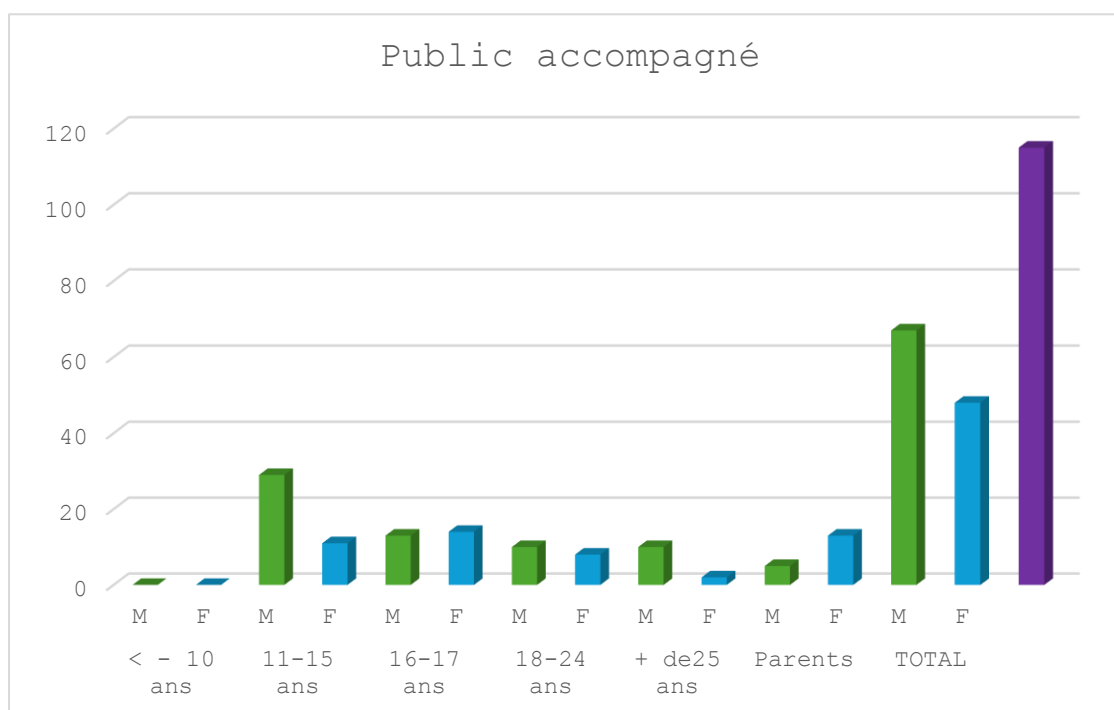
public et sur la dynamique territoriale, nécessitant peut-être l'adaptation de notre intervention éducative en fonction de nouveaux besoins repérés.

En conclusion de ce rapport d'activité, il apparaît que l'année 2025 a été une année riche pour l'équipe éducative de l'association VILAJE, qui a su s'approprier une certaine évolution des pratiques de manière constructive. La nouvelle dynamique d'équipe a permis de redéfinir les contours de l'activité, d'apporter un autre regard de la part des professionnels récemment arrivés et de construire progressivement le socle d'une intervention éducative adaptée aux réalités des territoires, au service des publics accompagnés.

Des rencontres avec différents service de la Protection de l'enfance ont été organisées, dans l'objectif de développer des liens pour une meilleure interconnaissance et favoriser les complémentarités (SIAMO, Mousquetons).

L'ensemble de l'équipe a par ailleurs bénéficié de 2 journées de formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) afin que les éducateurs/trices soient mieux outillés face à des situations de fragilité psychique des jeunes.

Enfin, l'année 2025 a été l'occasion d'amorcer une nouvelle articulation entre vie associative et service de prévention spécialisée : des rencontres ont eu lieu entre les membres du conseil d'administration et les professionnels/les de l'équipe pour favoriser l'interconnaissance et engager une réflexion commune sur notre pratique éducative.

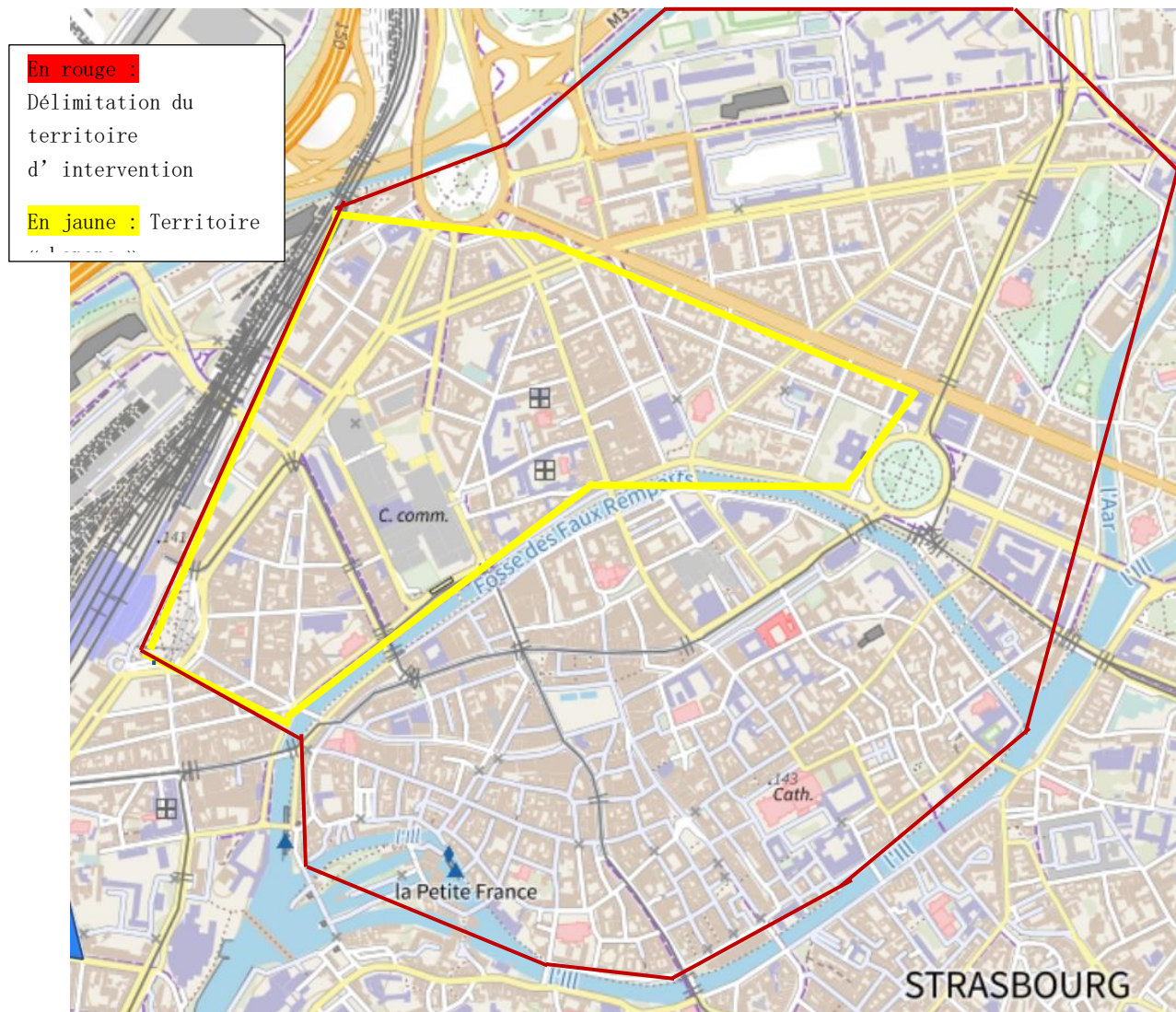


Public accompagné par l'Association VILAJE en 2025

II- TERRITOIRES

C. CENTRE – HALLES - TRIBUNAL

1- Présentation du territoire



Sur le territoire du Centre-ville, Halles et Tribunal, deux éducateur-trices spécialisé-es interviennent depuis la fin d'année 2024. C'est une nouvelle dynamique pour ce territoire où un seul professionnel intervenait auparavant. Cela a permis de renforcer notre présence sociale sur territoire, d'approfondir le travail de rue, d'élargir les zones d'intervention et de consolider les partenariats existants.

Notre présence constante sur le territoire, dans l'espace public, chez les partenaires, lors des événements avec d'autres associations nous permet comprendre les dynamiques du territoire et de rencontrer le public.

Le territoire d'intervention est vaste : il comprend la Grande île ainsi qu'un périmètre allant des Halles, délimité au nord par la place de Haguenau et à l'est par le parc des Contades. Il s'agit principalement d'un espace urbain central caractérisé par une forte mixité sociale, regroupant des publics variés comme des familles, des personnes âgées, des jeunes, des étudiants et également un public à la rue.

Le territoire d'intervention peut se décrire en plusieurs secteurs avec un fonctionnement propre à chacun.

D'abord le Centre-ville, qui comprend la Grande île, est un espace de flux fortement traversé, marqué par une fréquentation quotidienne d'un public strasbourgeois et euro métropolitain. Beaucoup de jeunes fréquentent le centre-ville, notamment par la présence de zones commerciales, de transports en commun, d'établissements scolaires, de lieux de consommation et de sociabilisation. Les points centraux de transports en commun (Homme de Fer, Gare et République) facilitent l'accès à l'hypercentre pour une grande partie des jeunes venant de tous les quartiers de Strasbourg. Le centre-ville est aussi très fréquenté par des touristes et des groupes scolaires. La dynamique de l'hypercentre rend parfois difficile l'identification des jeunes et pose un enjeu de visibilité pour la prévention spécialisée. C'est pourquoi notre présence régulière est nécessaire afin d'être identifiés, de repérer des jeunes en situation de vulnérabilité et créer du lien avec eux.

Le secteur du Tribunal se caractérise par une dynamique différente du Centre-ville, marquée davantage par une vie de quartier. Cette organisation est notamment structurée autour du centre socio-culturel (CSC) du Fossé des Treize avec qui nous sommes partenaires et des établissements scolaires (écoles Saint-Jean, Schoepflin, Notre Dame et le collège Foch). Beaucoup de familles, de jeunes collégiens et d'enfants sont présents sur ce secteur.

Le CSC Fossé des Treize est un espace de ressource majeur sur le territoire, c'est un lieu d'accueil et de rencontre pour un public intergénérationnel. L'année précédente a été marquée par la réouverture du secteur jeunes après deux années de fermeture où nous nous sommes positionnés comme soutien à la mise en œuvre de cette réouverture. C'est pourquoi nos interventions ont été prioritaires sur le secteur du Tribunal car la question de la jeunesse est un enjeu majeur sur le territoire.

Aux alentours la place de Haguenau n'est pas très fréquentée par les jeunes. Pourtant il y a beaucoup d'habitations autour, des jeunes qui fréquentent le collège et le quartier y habitent. La disposition de cette place, en plein milieu des routes, explique peut-être cette non-utilisation par les jeunes. Durant les vacances d'été, le CSC propose des animations de rue sur cette place, auxquelles participent certains jeunes et familles.

Les collégiens de Foch et lycéens de Kléber habitent en majorité le quartier Tribunal ou le quartier gare, mais certains viennent des zones périphériques de la ville de Strasbourg. La sectorisation du collège Kléber est plus complexe : une partie des jeunes qui y sont scolarisés habite la Neustadt, l'autre habite le quartier Koenigshoffen.

Le territoire d'intervention comprend également les Halles, le centre commercial et ses abords proches. Cet espace constitue un lieu central de l'hypercentre fortement fréquenté par tout public. Il représente un espace de transit, investi à la fois comme lieu de consommation, de

rencontres, d'attente et de sociabilisation. Beaucoup de groupes de jeunes venant de tout quartier de Strasbourg et de l'Eurométropole s'y retrouvent, que ce soit à l'intérieur ou autour.

L'année 2025 a été marquée par un travail exploratoire sur le secteur des Halles, en lien avec les collègues de la gare étant donné la porosité géographique. Ce travail d'analyse et d'observation nous a permis de comprendre les dynamiques et l'investissement des Halles par les publics. Cette analyse nous a permis de constater que les Halles ne nécessitent pas une intervention/action plus importante par nos équipes par rapport aux autres quartiers. Pour autant ce lieu nécessite notre présence car c'est avant tout sur le territoire d'intervention mais aussi un vivier énorme de jeunes, propice à la rencontre.

Le reste du quartier est quant à lui composé en grande partie par la Neustadt, quartier plus bourgeois, avec une forte présence de la communauté juive et dont l'espace public est beaucoup moins investi par les jeunes. Le parc des Contades ainsi que le petit Contades, regroupant des espaces sportifs, sont des espaces investis par des groupes de jeunes.

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte territorial marqué par la question de la place des jeunes dans l'espace public, particulièrement dans l'hypercentre, dans un espace caractérisé par une forte fréquentation avec peu d'acteurs/d'association de la jeunesse. Dans un territoire étendu et composé de plusieurs espaces aux dynamiques différentes, la visibilité de la prévention spécialisée constitue un enjeu majeur, en particulier sur l'ellipse insulaire où l'identification et le repérage des jeunes peut être complexe. C'est pourquoi le travail partenarial occupe une place importante notamment avec le collège Foch et le CSC Fossé des Treize, qui apparaissent comme des leviers pour l'accompagnement éducatif des jeunes.

2- Axe 1 : Articuler la place singulière de la prévention spécialisée avec les autres champs de la prévention et protection de l'enfance

Au cours de l'année un travail conjoint a été mené avec les associations de prévention spécialisée de Strasbourg et les services de la Protection de l'enfance. Une volonté partagée : développer davantage les coopérations autour des situations individuelles, que ce soit en amont, en aval ou pendant une mesure de protection. Ces temps ont permis de mieux identifier les missions respectives de chacun, de clarifier les cadres d'intervention et de réfléchir à la manière dont on pourrait travailler en complémentarité dans l'intérêt des jeunes.

Même si peu de situations individuelles ont donné lieu à un travail conjoint avec la Protection de l'enfance cette année sur le Centre-ville, la volonté de renforcer ces articulations est partagée. Pour autant certaines situations viennent rappeler les spécificités de la prévention spécialisée et notamment le principe de libre adhésion. Il se peut -et cela s'est produit cette année- qu'un jeune exprime un refus clair que l'on se mette en lien avec le service de Protection de l'enfance en raison d'expériences antérieures difficiles. Dans ce genre de situation, nous devons respecter la position du jeune.

Notre présence régulière sur le territoire favorise la rencontre avec le public. Notre présence lors des événements organisés sur le territoire nous permet de rencontrer davantage des familles. En effet nous sommes présents lors des animations de rue d'été, organisées par le Fossé des Treize (place de Haguenau, parc Contades, école Schoepflin). Ce sont des temps propices pour rencontrer et développer des liens avec les familles et les jeunes.

Dans le cadre de nos accompagnements ne nous sommes pas systématiquement en lien avec les familles, cela dépend des situations rencontrées. En effet notre intervention s'inscrit d'abord auprès des jeunes, sur le principe de la libre adhésion et dans une démarche de création d'une relation de confiance. Le lien avec la famille peut être mobilisé lorsque cela est pertinent et avec l'accord du jeune. Il arrive également que certaines familles nous sollicitent, sous réserve de l'adhésion du jeune.

3- Axe 2 : S'inscrire et agir au plus proche des territoires

La prévention spécialisée s'inscrit dans les dynamiques collectives du territoire en développant des liens avec les acteurs locaux et en participant à des projets en commun.

Sur notre territoire d'intervention, les acteurs associatifs et socio-culturel de la jeunesse sont relativement peu nombreux. Le secteur du Tribunal constitue un espace central d'intervention, en raison de la présence de partenaires structurants tels que le CSC Fossé des Treize et le collège Foch. C'est pourquoi notre présence est notamment renforcée dans ce secteur.

Notre présence sociale et notre participation avec les autres acteurs du territoire se traduit aussi par notre implication dans l'organisation et la mise en œuvre d'actions collectives de quartier comme la fête de Noël du Tribunal, le COPIL (réunion du comité de pilotage pour la fête de quartier Gare et Tribunal), l'assemblée de quartier, etc. Ces temps favorisent la rencontre avec les habitants, soutiennent le lien entre les acteurs du territoire et contribuent à l'émergence de projets à destination du public. Cela permet de rendre visible l'action de la prévention spécialisée et d'être identifiés comme éducateurs.

Nous sommes présents au Fossé des Treize sur le temps périscolaire du midi. Cela nous permet d'être en lien avec les professionnels CSC et ainsi favoriser la coopération. Ces temps favorisent la rencontre avec les jeunes et la création de relations de confiance qui peuvent aboutir à une relation éducative.

Nous sommes aussi en lien avec la Direction de territoire (DT), notamment avec la chargée de mission du quartier Halles/Tribunal/Contades. Des temps d'échanges ont pu être organisés ainsi que des temps de travail de rue communs, permettant de partager nos observations et d'enrichir la compréhension du fonctionnement du territoire et des enjeux locaux. Un diagnostic territorial est actuellement mené par la DT concernant l'accès à la culture et au sport. Notre présence régulière sur le territoire et notre connaissance du public nous permettent d'apporter des éléments concrets pour alimenter le travail.

Nous avons aussi participé à un grand nombre de rencontres inter-partenariales tout au long de l'année. Enfin nous participons aux « petits-déjeuners partenaires » organisés par le Fossé des Treize, ce qui nous permet de rencontrer les différents acteurs du territoire comme le Centre Médico-Social (CMS), ALT, APF (France Handicap), SIAO etc. avec lesquels nous pouvons être amenés à coopérer sur des projets et des situations. Cette interconnaissance facilite la mobilisation entre les acteurs.

Notre présence régulière sur le territoire à travers nos différents modes d'intervention (présence sociale, travail de rue et aller vers) permet de développer une connaissance fine des dynamiques territoriales et des usages de l'espace public par les jeunes. Ces observations orientent la priorisation de nos lieux d'intervention en fonction des espaces réellement investis par les jeunes et des enjeux identifiés. Le travail de rue constitue un outil central pour favoriser la rencontre, permettre la prise de contact, repérer les situations de vulnérabilités et initier la création d'une relation éducative.

Certains espaces publics du secteur du Tribunal constituent par exemple des points de regroupement réguliers pour les jeunes du quartier. La place du Tribunal et la place de l'Eglise Saint Pierre le Jeune sont des lieux privilégiés par les jeunes qui habitent le quartier, en particulier par les collégiens de Foch et/ou par les jeunes qui fréquentent le CSC. Une baisse de fréquentation a toutefois été observée en 2025 en conséquence des travaux du tribunal.

De la même manière, le terrain de basket couvert à côté de l'école Schoepflin constitue un lieu de rassemblement pour des groupes de jeunes notamment masculins issus de différents quartiers de la ville, en raison de son caractère abrité et de l'absence d'autre équipement équivalent à Strasbourg.

Nous participons aux ATP (Ateliers Territoriaux de Partenaires) organisés par la Direction de territoire. Ces espaces de travail réunissent différents acteurs locaux autour de thématiques spécifiques au territoire. Un ATP plénier a été organisé en 2025 pour Tribunal/Contades, amorçant une réflexion collective entre les partenaires, même si ces travaux n'ont pas encore donné lieu à une poursuite de groupe à un niveau plus opérationnel.

Nous participons au GPO (Groupe Partenarial Opérationnel), instance mensuelle organisée par la police nationale réunissant différents acteurs du territoire : des bailleurs sociaux, la SCNF, la CTS, la Direction de territoire, le représentant des Vitaines de Strasbourg, des représentants de commerçants, le Centre commercial des Halles, des associations etc.

Notre présence et notre connaissance du territoire permettent d'apporter un éclairage éducatif et social sur certaines situations observées dans l'espace public et de nuancer ce qui peut être dit, notamment sur le versant de la tranquillité publique. Notre présence s'alterne avec les collègues de la Gare étant donné que ces temps d'échanges concernent nos deux territoires et également la « Banane ».

En 2025, la réouverture du secteur jeunes du CSC Fossé des Treize nous a conduit à renforcer notre présence sur le secteur du Tribunal afin de soutenir ce projet et consolider le travail partenarial autour de la jeunesse.

4- Axe 3 : Développer des réponses collectives face aux vulnérabilités des jeunes et des familles

Les établissements scolaires sont des partenaires essentiels : ils représentent une porte d'entrée qui facilite la rencontre des jeunes. Afin de prévenir et accompagner les situations de décrochage scolaire chez les jeunes, nous articulons nos actions autour d'une présence sociale régulière aux abords des établissements scolaires mais également à l'intérieur, grâce au partenariat.

Sur le territoire, un partenariat structurant est développé avec le collège Foch mais également avec le CSC Fossé des Treize.

Le collège Foch

Ce travail partenarial s'articule autour d'une présentation de notre binôme dans toutes les classes du collège depuis la rentrée 2024. Celle-ci est brève mais permet aux jeunes de mieux nous identifier comme éducateurs de prévention spécialisé. Nous sommes présents à raison de deux récréations par semaine, favorisant ainsi la rencontre avec les jeunes et la création d'un lien de confiance. Nous avons aussi eu un temps d'échange avec le professeur des Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) et la professeure Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Cette articulation avec le collège permet également un travail en lien et une coopération avec l'équipe pédagogique et médico-sociale (surveillants, principal, professeurs UPE2A, ULIS, CPE...), ce qui nous permet d'être vigilants et informés des situations de vulnérabilité.

Au cours de l'année 2025 notre intervention s'est plutôt centrée sur des accompagnements individuels auprès des collégiens. Nous avons rencontré régulièrement l'infirmière scolaire et l'assistante sociale dans le cadre d'accompagnements individuels.

Le travail en coopération avec le Fossé des Treize et le collège nous a aussi permis de mettre en place des actions en fonction des situations individuelles. Pour exemple, un jeune accompagné par un collègue du centre a été exclu du collège pour quelques jours. Un projet construit avec la principale adjointe a permis de d'organiser une « exclusion-inclusion » : un accueil lors de ces journées d'exclusion au sein d'une salle du CSC où l'éducateur de VILAJE a travaillé avec lui autour de sa scolarité, la gestion de ses émotions et plus largement son projet de vie.

Ce travail partenarial nous permet de faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur du collège et favorise ainsi les relations entre les trois espaces de vie des jeunes : le collège, le quartier/lieu de vie et la famille.

Le CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Dans le cadre de la réouverture du secteur jeunes, le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a connu une phase de réorganisation. Nous nous sommes positionnés comme soutien de ce temps afin de contribuer à sa structuration et à son appropriation par les jeunes. Ce temps est porté et animé par un professionnel du Fossé avec l'aide de bénévoles. Il a lieu dans les locaux du CSC deux soirs par semaine (lundi et le jeudi pendant 2 heures) et s'adresse principalement aux collégiens de Foch. L'inscription s'effectue à la demande des parents auprès du CSC ou par l'intermédiaire du collège, qui peut orienter des jeunes en fonction des difficultés repérées.

Le groupe était composé de 12 jeunes allant de la 6^{ème} à la 4^{ème} avec la présence de 4 jeunes en UPE2A. Auprès de ce groupe il y a eu beaucoup de temps de jeux, ce qui a amené une autre dynamique notamment en favorisant la parole, les discussions ainsi que la cohésion de groupe. Notre présence nous permet de rencontrer des jeunes dans un cadre différent de celui du collège et de l'espace public. Cet espace nous permet de créer du lien et de mieux repérer les difficultés des jeunes.

Les conditions matérielles n'étaient pas optimales (absence de salle fixe, changement régulier d'espace, manque de matériels et ordinateurs). De plus, un seul bénévole était présent 1 fois par semaine. Un travail a été engagé autour du cadre et du sens de ce temps, notamment par l'élaboration d'une charte de fonctionnement de ce temps réalisé avec les jeunes. Nous avons observé une évolution progressive, notamment en termes de dynamique de groupe et d'échange entre les jeunes. Au-delà du soutien scolaire, le CLAS constitue un support éducatif permettant des échanges informels facilitant la relation avec les jeunes et la création d'une relation éducative avec certains d'entre eux.

Pour la rentrée 2025 notre place au sein du CLAS est différente. En effet, notre rôle a évolué maintenant que le cadre du dispositif est stabilisé. Nous nous sommes recentrés sur une intervention éducative plus individuelle en fonction des problématiques et difficultés repérées. Cette année le groupe est composé de 12 jeunes, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, avec un jeune en classe ULIS et une jeune en UPE2A. Nous avons observé que ce groupe a besoin de temps individuels. Des bénévoles sont présents chaque soir, ce qui nous permet de pouvoir réaliser de l'individuel pour répondre au mieux au besoin.

Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Afin de soutenir et favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes nous travaillons en réseau avec d'autres acteurs, notamment la Mission locale pour un accompagnement individuel spécifique.

Par exemple nous avons été amenés à intervenir pour la situation d'un jeune en classe de 3ème ULIS redoublant, pour lequel une orientation vers un IMPro avait été envisagée. En l'absence de place disponible, un travail de réflexion a été mené avec la Mission locale et le collège afin d'identifier des solutions, notamment intégrer un dispositif de la Mission locale pour une durée de quatre mois. Dans cette situation la Mission locale, le collège, le jeune et la famille ont été mobilisés. Le lien avec l'établissement scolaire est essentiel pour comprendre le parcours et les

difficultés rencontrées par le jeune. Le dialogue entre le collège et la mère était compliqué. Inquiète pour son fils elle ne percevait pas les propositions du collège comme une aide et exprimait son inquiétude pour l'avenir de son fils, avec le sentiment de ne pas être entendue par le collège. Notre place, souvent située dans les interstices des dispositifs existants, nous a permis de favoriser le dialogue entre la famille et le collège.

Soutenir l'accompagnement éducatif dans le champ de la santé

Dans la cadre d'accompagnements individuels nous pouvons identifier des besoins relevant du champ de la santé. Nous sommes présents pour les jeunes afin de leur proposer un espace d'écoute, les orienter, les informer et les accompagner vers des ressources existantes. Cette année plusieurs situations ont mis en évidence un sujet central : la santé mentale chez les jeunes.

Au cours d'accompagnements individuels, plusieurs jeunes ont pu exprimer des situations de mal-être pouvant se traduire par des comportements à risque, notamment des scarifications. Nous avons été fortement en lien avec l'infirmière scolaire sur ces situations. Ce travail conjoint a permis de mettre en place des accompagnements spécifiques et suivis psychologiques.

Lutter contre l'isolement et la fragilisation des liens sociaux

Le tournoi de foot inter-associations constitue un temps collectif organisé chaque année par la prévention spécialisée. Ce temps rassemble les différentes associations autour d'un tournoi de football réunissant des équipes de jeunes accompagnés par un éducateur-trice de chaque territoire de Strasbourg. Chaque association mobilise un groupe d'environ 12 jeunes qui participent à cette rencontre sportive. L'équipe est constituée par l'éducateur qui propose à certains jeunes de s'inscrire. Ce travail de mobilisation permet de cibler des jeunes tout en les impliquant dans la construction de leur équipe. Les jeunes sont encouragés à être force de propositions, à prendre des initiatives et à s'organiser ensemble afin de participer à ce tournoi. Ce temps permet aux jeunes de se retrouver autour d'une activité collective et de rencontrer d'autres jeunes issus de différents territoires. Au-delà de l'activité sportive ce type d'action favorise la socialisation, la rencontre entre pairs et contribue à lutter contre l'isolement de certains jeunes. Il constitue également un support à la relation éducative, permettant de renforcer le lien avec les jeunes et valoriser leur participation au sein d'un groupe.

En janvier 2025, l'équipe du Centre-ville étaient composée principalement de jeunes du collège Foch ainsi qu'un jeune scolarisé à Kleber.

5- Axe 4 : Valoriser et capitaliser sur le savoir-faire des équipes

Soutenir l'expertise des professionnel.les

Nous avons constaté une certaine porosité entre les secteurs de la Gare, Halles/Tribunal et de l'ellipse insulaire. Plusieurs éléments expliquent cette dynamique. Tout d'abord la proximité géographique entre ces deux territoires favorise les déplacements des jeunes. La place des Halles, qui constitue une zone de délimitation entre les deux secteurs, est un lieu de passage et de sociabilisation fortement investi par des jeunes issus à la fois du quartier Gare et du secteur Centre. Le travail exploratoire mené conjointement avec les collègues de la Gare autour du centre commercial a permis de confirmer ces dynamiques de forte circulation des publics.

Par ailleurs la carte scolaire de la collège Foch comprend plusieurs rues rattachées au secteur Gare. Cela implique que certains jeunes scolarisés au collège Foch et accompagnés sur le territoire du Tribunal habitent dans le quartier Gare et inversement. Les liens entre les jeunes scolarisés aux collèges Foch et Pasteur sont d'autant plus forts que chaque année deux événements organisés par le Fossé des Treize les réunissent : le show-off et le bal de fin d'année des 3èmes. Enfin le CSC Fossé des Treize, partenaire majeur de VILAJE, est implanté sur les deux territoires. Pour ces raisons il existe donc une porosité géographique, partenariale et liée au public accompagné sur les deux secteurs. Depuis ce constat, le travail en commun s'est renforcé sur la « Banane ».

Cette coordination se traduit par différentes formes de travail conjoint, temps d'échanges, travail de rue en commun, participation partagée à plusieurs événements dans l'année destinés au public (bal de fin d'année, fête de quartier, show off). Ce travail conjoint permet d'assurer un échange d'informations et une continuité dans l'accompagnement des jeunes malgré leur mobilité sur le territoire. A titre d'exemple, un jeune suivi par un éducateur de la Gare a effectué sa rentrée scolaire au collège Foch. Le fait que l'établissement scolaire se situe sur notre territoire d'intervention nous a permis d'avoir une visibilité sur la situation du jeune dans son environnement scolaire. Ces éléments ont pu être partagés avec le collègue de la Gare qui est resté en lien avec la famille et a ainsi pu les rassurer, notamment dans une période où la mère était engagée dans une formation éloignée géographiquement.

Dans un autre contexte, une jeune orientée par la Mission locale a pu bénéficier d'un accompagnement grâce à la mobilisation d'un collègue de la Gare. En effet dans une période où nous étions temporairement absents, ce relais a permis de maintenir un lien avec la jeune et avec la Mission locale située dans le secteur Gare. Ces situations illustrent l'importance de la coopération entre nos équipes afin de garantir une continuité dans les liens éducatifs et une adaptation aux réalités territoriales.

6- Perspectives pour l'année suivante

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions, notamment le passage d'un poste éducatif à deux sur le territoire. Cette nouvelle configuration a demandé un temps d'ajustement afin d'apprendre à travailler à deux, coordonner les interventions et partager l'analyse du territoire.

Pour l'année à venir, l'enjeu est de consolider le travail engagé en binôme et sur la « Banane » mais également de pérenniser les partenariats développés sur le territoire (réflexion sur la construction de conventions avec le collège et le CSC). L'objectif est de stabiliser les coopérations, notamment dans un contexte de changements d'interlocuteurs au sein du collège. 2025 a en effet été marquée par des évolutions au sein du collège avec l'arrivée d'un nouveau principal et la création d'un poste de CPE, inexistant jusque-là dans l'établissement. Ces changements nécessitent une reconstruction progressive du partenariat et une adaptation constante des modalités de travail.

En 2026 nous continuerons de développer et nourrir le travail en coordination avec les collègues de la Gare sur le territoire partagé.

Nous souhaitons réinvestir davantage l'hypercentre afin d'y maintenir une présence éducative. Dans ce cadre, le développement du travail de rue constitue un objectif central afin d'être visibles et permettant la rencontre avec le public. Il s'agira notamment de poursuivre la réflexion autour des modalités d'intervention dans l'ellipse insulaire, territoire étendu et fortement fréquenté où l'identification des jeunes peut s'avérer plus complexe et où les acteurs de la jeunesse sont peu présents. Nous engageons un travail de recherche et d'exploration des endroits où nous pouvons réinvestir le Centre-ville pour que cela ait du sens et que l'on puisse plus aisément rencontrer le public cible des 10-25ans.

Nous souhaitons développer des actions collectives car nous intervenons essentiellement sur des accompagnements individuels. L'objectif serait de construire des projets avec le collège et le CSC en fonction des besoins repérée.

D. GARE

« Quartier Gare bigarré métissé abrasif

insoumis débrouillard inventif réactif »

Bal Pygmée, groupe de musique issu du quartier Gare
et longtemps partenaire de la vie associative du territoire.

1- Présentation du territoire

Au cœur de la ville, le territoire de la Gare est la porte d'entrée de Strasbourg. Dans cette zone urbaine, qui présente les caractéristiques typiques de la ville moderne, s'applique la Politique de la Ville dans le quartier prioritaire Laiterie. En effet le territoire de la Gare est marqué par le processus de métropolisation des grandes villes : s'articule dans cet espace urbain une dualité de forces d'inclusion et d'exclusion qui a pour conséquence des mutations socio-économiques : phénomènes de gentrification et de ségrégation socio-spatiale dans le QPV Laiterie.

La partie au nord du territoire de la Gare a des caractéristiques de territoire dynamique de centre-ville, avec la présence de services financiers et de commerces notamment avec la place des Halles, territoire que nous partageons d'ailleurs avec les collègues du Centre.

La partie au sud du territoire de la gare est quant à elle plus populaire et comporte notamment le QPV autour du secteur Laiterie.

L'urbanisme du territoire du quartier Gare est caractérisé par la présence de logements sociaux aussi bien dans la partie nord mais surtout dans la partie sud, où l'on observe néanmoins un phénomène de gentrification en cours de développement, ce qui inquiète par conséquent ses habitants dits « traditionnels ». Pour exemple, le quartier Laiterie compte 1091 logements sociaux, cette zone urbaine apparaît comme la plus diversifiée des QPV de l'EMS. En effet, 56% des résidences principales sont des logements sociaux et 44% des logements privés. Pourtant autour de ce territoire on remarque un développement de la présence de location de type Air B&B à destination des touristes, et ce notamment à la période de Noël.

Le territoire de la Gare est un secteur urbain cosmopolite, proche du centre-ville sans l'être vraiment et un territoire particulier, lieu de passage et de brassage où l'hétérogénéité des publics y est aussi assez remarquable. Cette zone urbaine marquée par la précarité est pourtant un territoire d'accueil de la population étrangère sur l'Eurométropole. En effet 32% de la

population du quartier est étrangère (soit 7 points de plus que la moyenne, cela constitue le taux le plus élevé de l'ensemble des QPV de l'EMS).

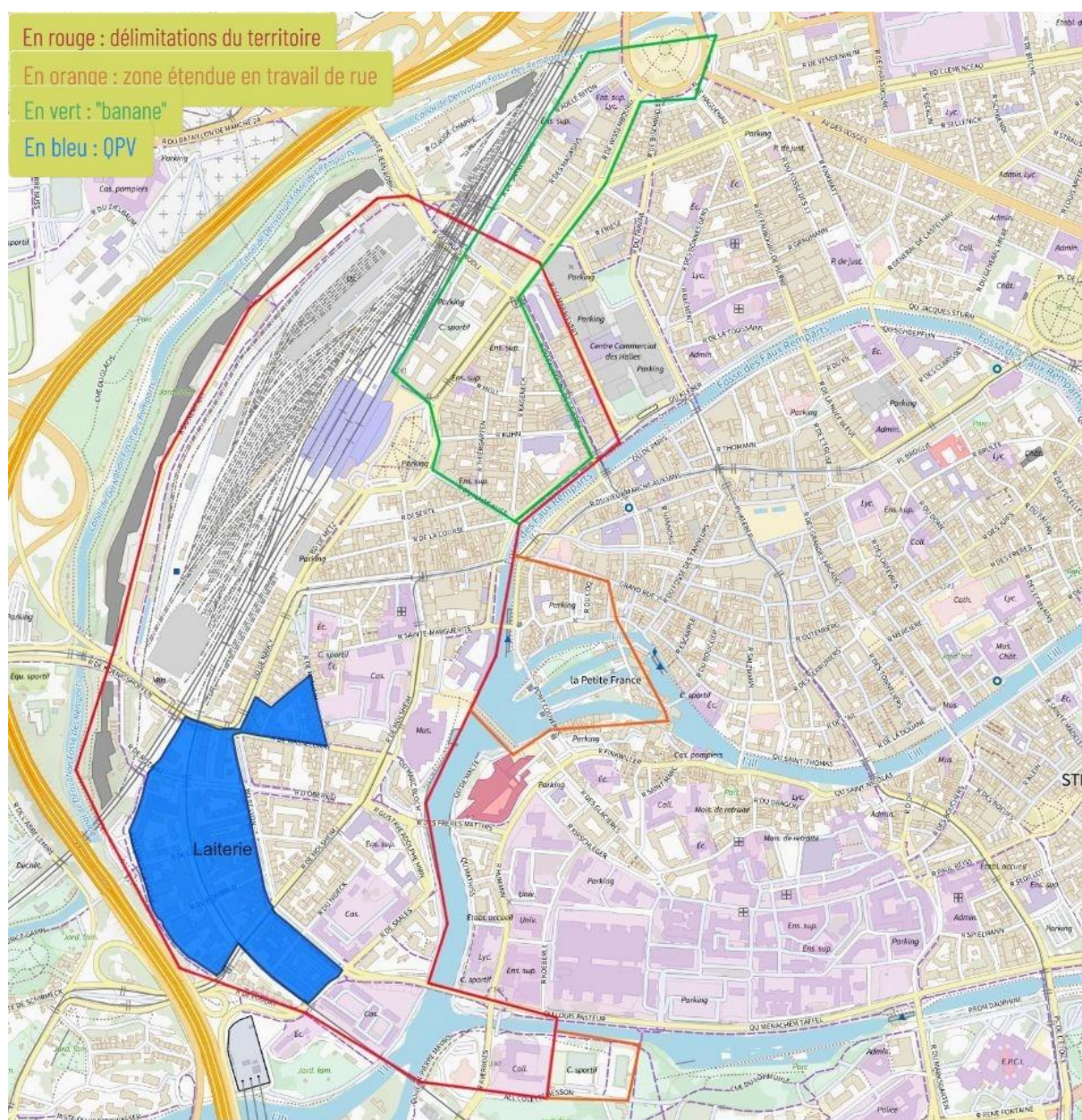
Le territoire de la Gare est une zone indéniablement concernée par la précarité et la marginalisation (présence de SDF, de demandeurs d'asiles, de demandeurs d'emplois, de personnes souffrant d'addiction...etc.) ce qui explique la présence d'un tissu associatif important dans lequel nous nous inscrivons afin de participer au « vivre ensemble ».

Selon les données socio-démographiques qui nous ont été transmises par l'EMS sur le QPV Laiterie, nous constatons que ce secteur fait partie des territoires les plus touchés par le chômage. En 2018, le taux de chômage (au sens du recensement de la population) était de 25%, soit un taux supérieur de 10 points à celui de l'agglomération strasbourgeoise.

Nous rencontrons les habitants dans le cadre de notre action dans la rue, au collège de secteur, ainsi qu'au centre socio-culturel Fossé des Treize. Nous intervenons sur l'ensemble du territoire de la Gare, toutefois notre présence sur le QPV Laiterie est plus accrue car nous constatons que ce territoire est d'autant plus marqué par la précarité et les inégalités sociales.

Notre intervention nous permet d'interagir avec le public afin de créer une relation éducative avec les jeunes surtout. En effet d'après les données de l'EMS 39% de la population du QPV Laiterie a moins de 25 ans. Cette proportion est surtout expliquée par le taux significatif des 15-24 ans qui sont les plus nombreux en proportion que sur l'ensemble des QPV de l'Eurométropole strasbourgeoise.

Notre action centrée donc sur la jeunesse a pour but de lutter contre toutes formes de marginalisation mais aussi à l'accompagner vers l'autonomie et l'émancipation. En effet si l'éducation à la citoyenneté concerne principalement la sphère scolaire, les autres lieux de vie n'en sont pas exclus. Nous estimons qu'il est impératif de travailler sur cette question avec notre public car il ne peut y avoir de réelle insertion et de réelle inclusion dans la société sans éducation à la citoyenneté.



2. AXE 1 : Articuler la place singulière de la prévention spécialisée avec les autres champs de la prévention et Protection de l'enfance

Renforcer les liens avec les autres champs de la protection de l'enfance

Nous tenons à inscrire, comme le précisent les textes officiels, notre action au cœur de la Protection de l'enfance. Si de fait notre mission de prévention spécialisée concourt à la lutte contre les phénomènes d'inadaptation sociale, contre les différentes formes de décrochages, elle entretient des relations avec les autres services de la Protection de l'enfance.

Nous pouvons être amenés à rencontrer des jeunes ayant une mesure de Protection de l'enfance dans le cadre de notre travail de rue mais aussi à travers notre travail partenarial avec les autres champs de la Protection de l'enfance. Ainsi en 2025 nous avons été sollicités par le Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel (SAPMN) pour l'accompagnement d'un jeune mais nous avons décidé d'y mettre fin car cela compromettrait notre principe de libre adhésion. En effet ce principe fondamental permet, lorsque cela est possible, de proposer une approche éducative alternative avec plus de souplesse mais qui reste néanmoins complémentaire à celle des services de Protection de l'enfance. De plus, notre bonne connaissance de la personne accompagnée facilite la médiation avec la personne en charge de la mesure.

Par notre expérience du travail de rue nous pouvons également être contactés par des services de Protection de l'enfance lorsque la fugue d'un enfant est déclarée. Nous savons aussi par ailleurs qu'en terme de probabilité, nous avons plus de chance de rencontrer dans la rue des personnes ayant été placées par le passé : en effet 1 SDF sur 4 a été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance selon une enquête de la fondation l'Abbé Pierre en 2019. Malheureusement en 2025 nous avons fait le constat qu'il est difficile pour un jeune ayant été pris en charge par l'ASE d'obtenir un contrat jeune majeur lorsque le parcours en Protection de l'enfance a été interrompu. C'est pourquoi la question du renforcement du lien avec les autres champs de la Protection de l'enfance est parfois factuellement impossible.

En ce qui concerne les jeunes faisant l'objet d'une mesure notre place singulière permet non seulement d'apporter des informations souvent utiles aux professionnels en charge de leur exécution mais aussi parfois de faciliter la mise en relation entre le jeune, sa famille et le service intervenant dans le cadre de cette mesure.

Développer un lien de proximité avec les jeunes et leurs familles

Le travail de rue et l'aller vers nous permettent de rencontrer les jeunes sur l'ensemble du territoire. Cependant c'est notre présence sociale au collège, ainsi qu'au Fossé des Treize qui favorise la création d'une relation éducative avec ce public. La rencontre avec les jeunes n'implique pas toujours leurs parents, toutefois nous travaillons plus largement avec les familles sur les questions de scolarité, par exemple avec notre participation au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ou au PRE (Programme de Réussite Educative).

Nous tenons à souligner que ces derniers temps nous avons été souvent contactés directement par les parents pour une demande d'accompagnement de leurs enfants. Il est donc naturel pour nous de toujours rappeler le principe de libre adhésion durant la rencontre avec le jeune pour continuer à travailler de manière éthique. A cette occasion lorsque nous sommes invités à domicile pour rencontrer le jeune et ses parents, notre intervention qui prend la forme d'un entretien formel ou informel a pour objectif de développer un lien de proximité avec ce public et de mieux comprendre les difficultés rencontrées.

Enfin nous pouvons également rencontrer des jeunes qui sont parfois en errance ou qui ont vécu une rupture des liens familiaux. Nous évoquons ici les sans domicile fixe, les MNA (mineurs

non accompagnés) ou encore des jeunes sortants de l'ASE. Dans ces cas particuliers nous ne participons aucunement au développement du lien avec leurs familles. Cependant ces situations sont marginales par rapport à l'ensemble de celles que nous rencontrons.

Sécuriser les parcours de vie

Notre action visant à sécuriser les parcours de vie s'exprime à travers l'accompagnement de notre public qui peut couvrir toutes les problématiques pouvant être rencontrées par celui-ci. (exemples : l'accès aux droits, à la santé, au logement, à la formation et l'emploi mais aussi celles liées à la marginalisation et l'isolement social et familial qui peuvent découler d'une période d'errance.)

L'accompagnement proposé est personnalisé, il s'inscrit toujours dans le principe de libre adhésion et s'adapte au rythme de la personne. De plus l'accompagnement est nécessaire pour la prise en charge du public afin de travailler l'estime de soi et la confiance en soi, qui peuvent avoir été abîmées par le parcours de vie.

Face à la complexité de certaines situations il nous est indispensable de travailler en réseau en passant le relais aux partenaires. Cela consiste à répondre au mieux aux demandes des personnes accompagnées en leur proposant une orientation adaptée vers les partenaires. L'objectif est de proposer un accompagnement coordonné avec les associations et institutions et de qualité en veillant à placer la personne accompagnée au cœur de son projet. Ce type d'accompagnement est effectué de sorte qu'il soit sécurisant pour permettre à la personne accompagnée de favoriser son autonomie et son émancipation.

Durant ces accompagnements avec notre public nous avons souvent fait le constat de la fracture numérique et des difficultés d'accès aux démarches (parfois par souci matériel) mais aussi de l'incompréhension du fonctionnement des institutions.

Pour illustrer ces propos, le travail en réseau avec les assistantes sociales ou encore avec le SIAO est un exemple de passage de relai pour l'accès au droit au logement. En effet le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation a pour mission de centraliser les demandes d'hébergement pour les personnes qui en sont démunies. Afin que le SIAO puisse au mieux orienter les personnes, nous avons été amenés en 2025 à rédiger des notes de synthèse concernant des personnes accompagnées servant à l'évaluation de leurs besoins.

3. Axe 2 : S'inscrire et agir au plus proche des territoires

Contribuer au développement social local

Difficile d'accompagner et plus largement de travailler sans s'appuyer sur d'autres compétences. C'est pourquoi le travail de prévention spécialisée est inenvisageable sans

partenariat. Si le partenariat est incontournable dans notre intervention on peut toutefois distinguer différentes fonctions dans ce que recouvre cette notion (scolarité, insertion professionnelle, loisirs culturels et sportifs et autres projets en direction de la jeunesse...etc.)

Le quartier de la Gare bénéficie d'une concentration importante de structures associatives et socio-culturelles. Sur le QPV Laiterie on trouve notamment le centre socio-culturel Fossé des Treize qui occupe une place centrale avec ses locaux située dans la rue du Hohwald. La présence d'autres acteurs locaux tels que le collège Pasteur ou l'ASTU a également favorisé l'émergence de projets partenariaux (comme le CLAS ou les chantiers jeunes) ainsi que l'organisation d'événements fédérateurs pour les habitants avec la fête de quartier par exemple.

Chaque année la fête de quartier est l'illustration de notre contribution au développement social local. En effet Vilaje tient à s'impliquer dans le COPIL (comité de pilotage) pour se faire le porte voix des habitants du quartier. Dans ce cadre, notre connaissance du public nous permet de veiller à ce que, non seulement la programmation respecte son attente mais aussi de les rendre acteurs de cette fête. Cette fête qui se veut inclusive permet par exemple au secteur jeune d'être présent chaque été avec une proposition lucrative, afin de concrétiser leur projet de séjour notamment grâce à l'autofinancement.

Notre connaissance fine non seulement du tissu local mais surtout du public nous permet de proposer dans les différents ATP (Ateliers Territoriaux Partenaires) des actions favorisant la coopération pour le développement social local sur des thématiques relatives à la jeunesse ou encore à la parentalité.

C'est dans ce contexte que nous sommes également souvent interpellés pour participer à des réunions portant sur des places publiques où peuvent se cristalliser des tensions. Ainsi nous avons accepté de participer au projet « Rue et places des possibles » sur la place Karl Ferdinand Braun, à condition d'impliquer les jeunes dans le panel des habitants ou encore aux réunions organisées par le service prévention urbaine de la Ville sur les problématiques de la place J.H.Arps.

Fin 2024 Vilaje s'interrogeait sur la pertinence du maintien de notre présence au sein du GPO (groupe partenarial opérationnel). Nous avons observé que ces réunions animées par la police pouvaient être assez problématiques de notre point de vue, en effet les éducateurs ayant participé à ces rencontres déplorent un discours essentiellement répressif. Au cours de l'année 2025 nous avons finalement décidé de prolonger notre participation à ces réunions car nous pensons qu'il est primordial de faire valoir un autre regard éducatif sur ces questions sécuritaires.

Valoriser l'expertise territoriale des équipes

En 2025 Vilaje a réalisé un travail exploratoire en équipe, une collaboration entre le territoire du Centre et de la Gare sur le centre commercial des Halles et ses alentours. Nous avons déjà pour habitude de travailler aux Halles de manière individuelle (travail de rue et « aller vers »)

mais nous avons fait le choix du collectif pour nous permettre de croiser nos regards en termes d'observations, afin de donner corps à une certaine expertise de terrain.

L'objectif était de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur le public qui fréquente le lieu et pour ainsi « *prendre le pouls du territoire* ». Nous avons fait le constat qu'il y a toujours des constantes en termes de publics, certains créneaux horaires ou la météo ont indéniablement une incidence sur les pics de fréquentation. En effet les Halles restent aussi bien fréquentées l'été par forte chaleur que l'hiver lorsque les températures chutent.

En intérieur nous notons, pendant les pauses déjeuner et les vacances scolaires, une forte présence de jeunes, public adolescent (souvent collégiens) mixte (autant de garçons que de filles). C'est un public avec lequel « l'aller vers » nous est familier, c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à entrer souvent en contact avec eux. D'après nos échanges nous savons que des jeunes viennent aux Halles pour se restaurer (sur place ou parfois avec un repas tiré du sac) ou encore pour « recharger son téléphone » (sur les bornes relatives à cet effet). Pour la plupart des jeunes avec qui nous avons échangé, les Halles sont un lieu pour passer du temps (sans forcément consommer) pendant leur pause méridienne.

A l'étage, la présence d'une aire de jeux pour enfants peut réunir des familles, souvent issues des classes populaires, qui profitent de la gratuité du lieu. Nous observons également une très forte occupation de cet espace le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Pour ce qui est de l'extérieur, nous avons souvent croisé un public en errance ou en extrême précarité qui pratique la mendicité pour survivre à proximité des portes d'entrée du centre commercial.

Le long de la rue de Sébastopol, sous les arcades des Halles, nous avons également observé un public adolescent (plus souvent lycéens que collégiens) ; on trouve parmi ces groupements de personnes (même s'ils peuvent être parfois mixtes) beaucoup plus de jeunes hommes que de jeunes femmes. Nous sommes aussi entrés en contact avec certains de ces jeunes, parmi nos informations ils sont originaires de tous les quartiers de l'EMS et au-delà. Nous avons également rencontré des MNA (mineurs non accompagnés) originaires de Tunisie, placés au foyer Notre Dame.

Enfin à l'extérieur, sous les arcades et sur les bancs du Jardin mémoriel pour les victimes de la Shoah, nous avons aussi bien évidemment observé des groupes de personnes plus âgées qui consomment du cannabis. Nous savons par le biais d'un GPO que la police a identifié un « trafic de stupéfiants » en ces lieux, cependant nous n'avons jamais constaté de violences.

Enfin nous tenons à souligner que l'aller vers en équipe est plus contraignant car les personnes rencontrées sont indéniablement plus méfiantes et moins loquaces lorsque nous sommes en groupe. Cependant ce travail exploratoire nous a permis d'échanger collectivement sur nos observations et nous a permis de développer une analyse plus fine et partagée par l'ensemble de l'équipe.

Nous tirons comme conclusion que le centre commercial Les Halles est un « temple de la consommation » parmi tant d'autres qui réunit un public très hétérogène dans un espace certes privé mais véritable reflet de la société, et qui révèle aussi par conséquent des inégalités sociales. Ce lieu reste encore pour un public plus précarisé (jeunes, personnes âgées et familles issues des classes populaires) un espace de rencontres et de socialisation.

Reconnaître la place des jeunes dans la société

Notre participation au projet « *Rue et Place des Possibles* » sur la place Karl Ferdinand Braun (porté par la Ville de Strasbourg) a contribué à reconnaître la place des jeunes dans la société. En effet ce projet reposait initialement sur l'idée de se « réapproprier les lieux », vœu qui a été explicitement formulé par certains habitants. Nous avons mobilisé notre regard éducatif pour faire en sorte que les jeunes ne soient pas exclus du panel citoyen constitué, et face à des propos parfois discriminants envers ces derniers, nous avons insisté sur la dimension démocratique de ce projet.

Après de nombreuses discussions nous sommes parvenus à inclure les jeunes qui fréquentaient la place Braun dans ce projet, pour leur permettre d'accéder au droit de concevoir un espace d'expression. Ainsi un concert de rap a notamment pu être organisé le jour de la fête, suite à la proposition de l'un des jeunes habitant la place.

De plus, il nous semble que la place des jeunes dans la société implique leur possibilité d'accéder aux loisirs, à la culture et aux sports. C'est pourquoi nous avons participé à différents projets qui participent à cet accès.

Ainsi nous avons été partenaires du séjour organisé par le secteur jeunes du Fossé des Treize. En effet, en participant activement aux différentes actions d'auto-financement, ce projet permet aux adolescents du quartier d'avoir une place d'acteurs dans ce séjour car les fonds récoltés servent au financement des activités choisies qui seront au programme du séjour.

D'autre part ce camp en terre basque a permis la pratique d'activités sportives nouvelles et de visites culturelles. Il a aussi offert la découverte de nouveaux loisirs, d'une région très différente, ou tout simplement un temps de vacances loin du quartier entre pairs.

Les différents temps de préparation ainsi que le séjour lui-même ont surtout été l'occasion de proposer des moments de discussion, d'expression d'idées différentes, d'expérimentation des conditions nécessaires au vivre ensemble.

Notre implication dans le projet Radio Show porté par la Laiterie s'inscrit aussi dans cette volonté de reconnaissance de la place des jeunes dans la société. En effet, tout en permettant aux participants de découvrir différents spectacles d'art vivant, ce projet propose par le recueil puis l'exploitation sous différentes formes d'éléments sonores, de créer des contenus radiophoniques.

Il offre donc non seulement la possibilité de découvrir des techniques mais il place surtout le jeune en situation d'autonomie et d'acteur, aussi bien pour le choix des sons collectés que pour leur utilisation future.

Enfin, pour que les jeunes puissent occuper une place d'acteurs dans notre société il nous paraît essentiel qu'ils comprennent au mieux le fonctionnement de nos institutions.

C'est pourquoi nous avons mené avec les classes de 4ème du collège Pasteur une action sur le thème de la justice des mineurs. A partir d'une exposition conçue par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, animée essentiellement par les collégiens encadrés d'un professeur d'Histoire Géographie et d'un éducateur de Vilaje, les élèves ont pu découvrir les particularités du droit et de la justice des mineurs et plus largement de l'organisation de la justice française.

De manière générale nous nous saisissons de toute action ou situation propice à l'échange, ou mieux quand c'est possible, au débat et à la réflexion. Ces occasions sont nombreuses (CLAS, séjours, chantiers jeunes, présence sociale et travail de rue). Il nous semble que la reconnaissance de la place des jeunes dans la cité ne peut se faire sans eux et que favoriser le débat et développer leur capacité à réfléchir leur permet de participer au mieux à cette question de citoyenneté.

4. Axe 3 : Développer des réponses collectives face aux vulnérabilités des jeunes et des familles

Prévenir et accompagner le décrochage scolaire

Afin de prévenir et d'accompagner le décrochage scolaire, nous intervenons avec le collège Pasteur qui figure parmi l'un de nos partenaires incontournables ainsi que le CSC Fossé des Treize. Ces partenaires ont mis en place le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) qui s'inscrit dans le temps à raison de deux fois par semaine (les lundi et jeudi soirs) dans l'enceinte du centre social. La présence sociale auprès des jeunes nous permet donc à la fois de prévenir ou d'accompagner le décrochage scolaire des élèves mais aussi de faire leur connaissance, de développer une relation éducative avec ce public.

En effet en 2025 nous avons donc accompagné une quinzaine de jeunes sur du soutien scolaire. Nous constatons que la demande est forte et que les conditions d'accueil ne sont pas toujours optimales et adaptées pour favoriser la concentration des élèves. De plus l'une des composantes du CLAS est la dimension de collaboration avec les parents et nous remarquons que le lien avec les familles n'est pas toujours entretenu, ce qui parfois est indispensable pour s'assurer de la régularité de la présence de certains élèves.

En 2025 un CLAS 3ème ciblé sur l'orientation a été nouvellement proposé aux élèves le mercredi après-midi de 14h à 16h dans l'enceinte du collège. Ce temps est d'abord consacré à la recherche du stage de 3ème, puis à la préparation du brevet, ainsi que la formulation des vœux pour l'année suivante.

Des jeunes lycéens qui habitent le quartier Gare nous ont également souvent sollicités pour de l'aide aux devoirs, ou parfois pour des questions d'orientation, le mardi ainsi que le vendredi après-midi pendant le temps d'accueil du secteur jeunes au Fossé des Treize.

Chaque année le collège Pasteur nous invite à participer au jury des bilans de stage des classes de 3ème. Cette expérience qui met en lumière la question de l'orientation est enrichissante tant pour les élèves que pour nous.

Pour les collégiens cette restitution est un bon entraînement pour les épreuves futures, pour contribuer notamment à leur orientation ; de plus l'exercice de la présentation de leur semaine de stage leur permet également de développer des compétences orales, voire parfois même créatives.

En effet ce travail de synthèse permet aux élèves de mieux s'approprier leur expérience en prenant du recul sur des compétences acquises et de valoriser leur immersion professionnelle. Enfin ce bilan de stage est parfois un levier d'expression pour certains élèves que nous accompagnons, peu à l'aise à l'écrit ou à l'oral avec les restitutions académiques.

Quant à nous ces présentations précieuses nous permettent d'observer que les déterminismes sociaux restent indéniablement présents dans le choix et l'obtention des lieux de stage. Les jeunes issus de classes populaires ont plus de difficulté à développer leur réseau professionnel, si bien que le stage qu'ils trouvent n'est que rarement un choix mais plutôt une solution par défaut pour répondre à la demande institutionnelle. Cependant certains élèves redoublent d'effort pour sublimer leur expérience professionnelle et parviennent à nous surprendre avec leur présentation orale. Les oraux des bilans de stage des 3ème mettent donc indéniablement en évidence les inégalités sociales entre élèves.

Favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Le chantier jeunes, projet à l'initiative du Fossé des Treize et de l'ASTU, a lieu habituellement pendant les vacances scolaires. Le choix de ces périodes permet à un public de jeunes élèves de s'engager dans un projet durant une semaine entière. Cette action nous permet également de développer une relation éducative avec notre public à travers la question de la citoyenneté et de l'insertion professionnelle. L'objectif de ce projet est de mettre en situation de travail des jeunes par le biais d'une action à dimension solidaire. En contrepartie les jeunes reçoivent à la fin de leur mission une gratification ou le financement d'un projet pris en charge par le centre socio-culturel. Nous profitons de cet événement pour aborder avec ce public d'autres questions sociales et sociétales comme les discriminations ou les marginalisations dont il peut être victime, à l'occasion notamment de la visite de l'Espace-Egalité.

Cette année nous avons fait le choix avec nos partenaires de travailler avec les jeunes sur la thématique du handicap. Ce chantier jeunes visait donc à travers la collaboration avec l'APF (Association des Paralysés de France), également présente sur le territoire de la Gare, à mettre les jeunes en situation de travail auprès d'un public en situation de handicap. Deux rencontres ont été décisives pour favoriser l'empathie des jeunes auprès de ce public.

Premièrement l'idée d'un repas, organisé autour d'un moment convivial avec la rencontre entre deux publics, les jeunes et les adhérents de l'APF qui ont cuisiné ensemble lorsque c'était possible.

Deuxièmement la visite du Musée Vodou avec les adhérents de l'APF a permis aux jeunes de prendre conscience de la difficulté d'accès des personnes en situation de handicap dans leur environnement. Nous avons souvent abordé les questions de discriminations et de l'invisibilisation dont ce public était victime.

Le bilan des chantiers jeunes est globalement très positif nous notons que les jeunes se sont pleinement investis dans ce projet. Nous avons également remarqué que de manière générale les chantiers jeunes ont eu un succès et un certain écho auprès de notre public car cela nous a permis de toucher plus de personnes chaque année.

Notre place dans cette action, au-delà de la rendre possible, se situe aussi bien en amont c'est à dire dans son organisation qu'en aval en accompagnant éventuellement les participants dans leur projet d'orientation, qu'il soit professionnel ou scolaire.

Enfin de manière générale la question de l'insertion professionnelle des jeunes est très souvent présente dans nos accompagnements individuels. En 2025 nous avons demandé la mise en place d'un FAJ'EMS (Fond d'Aide aux Jeunes de l'Eurométropole de Strasbourg) sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux jeunes accompagnés en situation de grande précarité de poursuivre leur projets scolaires et professionnels.

Soutenir l'accompagnement éducatif dans le champ de la santé

Depuis quelques années la santé mentale des jeunes est un sujet préoccupant dans notre société, en France on estime que 15 % des 10-20 ans ont besoin de suivi ou de soin. Nous partageons en particulier ce constat à travers les différents récits de vies des personnes que nous accompagnons.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définit la santé mentale comme : *« un état de bien être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. Dans ce sens positif, la santé mentale est le fondement du bien-être d'un individu et du bon fonctionnement d'une communauté. »*.

Selon le Haut Conseil de la Santé publique (HCSP), il existe des facteurs que l'on considère comme des déterminants de la santé mentale, notamment les déterminants économiques et sociaux (situation financière, niveau d'éducation). En effet de bonnes conditions de logement, de revenus, d'emploi, d'accès aux infrastructures de santé, la qualité de l'environnement (espaces verts, transports) sont des déterminants favorisant la bonne santé mentale. A l'inverse, des logements et un environnement dégradés, l'emploi précaire, et donc l'exclusion et la marginalisation contre lesquelles nous luttons, constituent des conditions défavorables à une bonne santé mentale.

Afin de mieux aborder ces situations nous avons décidé collectivement au sein de notre équipe de participer à une formation « premiers secours en santé mentale ». L'objectif est à travers un plan d'action adapté (AÉRER : approcher, écouter, réconforter, encouragé, renseigner) d'intervenir auprès d'un jeune qui développe un mal être pour l'amener vers le soin.

Cependant parmi les personnes que nous accompagnons beaucoup nous témoignent de leurs difficultés à aller chez le psychologue, souvent pour des raisons économiques. Pour d'autres, il est également très difficile de trouver une place pour un rendez-vous. Nous soutenons l'accompagnement éducatif dans le champ de la santé en orientant les personnes vers des professionnels de la santé, cependant nous tenons à alerter sur le fait qu'il existe au sein de l'Eurométropole de Strasbourg un véritable désert médical car l'offre de soins psychologiques est bien insuffisante par rapport à la demande de la population.

L'obésité est également une question de santé publique et concerne particulièrement les classes populaires. C'est pourquoi en 2025 il nous a semblé intéressant de participer à différentes réunions ATP (Ateliers Territoriaux de Partenaires) sur les thématiques de « Jeunesse et Sport ». Lors de ces rencontres nous avons été plusieurs fois le porte-parole des jeunes habitants. En effet, certaines personnes nous font savoir - à juste titre - que l'offre sportive pour le football sur le territoire de la Gare se limite à la présence de deux city-stades. Durant ces ateliers nous en avons également profité pour faire savoir à la Ville que le secteur jeunesse du Fossé des Treize ne disposait pas de créneau horaire pour pratiquer un sport en gymnase.

Aussi à Vilaje nous avons le souhait de participer modestement à l'accès au sport dans un souci de démocratisation des loisirs et cela s'inscrit dans des actions communes à des événements plus ponctuels comme l'organisation du tournoi de foot interprev. Chaque année une équipe de jeunes est constituée pour représenter le territoire de la Gare ; en 2025 l'équipe de Vilaje est arrivée à la deuxième place de ce tournoi.

Lutter contre l'isolement et la fragilité des liens sociaux

Notre action centrée sur la jeunesse a pour but de lutter contre toutes formes de marginalisation et d'exclusion mais aussi à l'accompagner vers l'autonomie et l'émancipation. C'est dans ce contexte que nous considérons lutter contre l'isolement et la fragilité des liens sociaux de manière individuelle (à travers nos accompagnements) mais aussi collective (grâce au maillage partenarial).

Il est indéniable que les notions d'isolement social ou de fragilité des liens sociaux peuvent malheureusement favoriser une détérioration de la santé mentale et par conséquent provoquer un décrochage scolaire. C'est pourquoi notre participation au PRE (Programme de Réussite éducative) du QPV Laiterie dans le cadre des EPS (Equipes Pluridisciplinaires de Soutien) s'inscrit dans un partenariat avec l'Éducation Nationale et la Ville de Strasbourg.

L'objectif premier des EPS est de vérifier la pertinence de l'orientation vers le PRE. Les demandes de participation réalisées par les parents pour leurs enfants vont ensuite se décliner sous les 3 formes suivantes :

- L'accompagnement individuel de l'élève
- L'intervention en direction de la famille
- La participation à des ateliers collectifs (art thérapie par exemple).

Pour certaines situations évoquées, une orientation vers la prévention spécialisée est préconisée afin de prendre le relais dans l'accompagnement de ces jeunes. Ces orientations risquent cependant de se heurter à certains de nos principes comme celui de la libre adhésion c'est pourquoi nous nous assurons toujours que le jeune en question accepte notre intervention.

Pour lutter contre l'isolement et la fragilité des liens sociaux la question de l'insertion professionnelle est également mise en avant à travers nos accompagnements avec les différents partenaires du territoire. En 2025 nous avons accompagné de manière individuelle des personnes qui nous ont également sollicités sur des questions de logement ou encore d'accès au numérique. De manière générale nos accompagnements individuels sont souvent motivés par la défense de droits humains fondamentaux c'est pourquoi notre action s'appuie, selon les difficultés rencontrées, sur les partenaires suivants :

- Mission locale
- France Travail
- SIAO
- L'ADIL
- CIMADE
- Cabinets d'avocats
- Emmaus Connect

Notre participation à des actions collectives s'inscrit également à travers le maillage partenarial à l'occasion d'événements ponctuels dans le but de lutter contre l'isolement et la fragilité des liens sociaux. Notre engagement est motivé par le souhait de participer modestement à l'accès à la culture et au sport dans un souci de démocratisation des loisirs. En effet nous considérons que la médiation artistique ou sportive est un outil idéal pour transmettre un certain nombre de valeurs. La pratique d'une activité médiatrice offre également à l'éducateur un espace de rencontre, d'écoute et d'expression pour le bon développement d'une relation éducative avec un public isolé.

C'est dans ce cadre que nous avons sur l'année 2025 participé aux événements suivants :

- Les séjours et les sorties organisés par le Fossé des Treize
- Le Show-Off
- Le bal des collégiens
- La fête du quartier Gare
- Le projet Hors les Murs
- Le tournoi de foot interprév

Étayer l'accompagnement des jeunes par le soutien aux liens familiaux

La question du lien et du soutien à la parentalité se fait indéniablement à travers le partenariat avec la Maison des Ados, les éducateurs à la parentalité de l'Eurométropole de Strasbourg et aussi les assistantes sociales du CMS (Centre Médico-Social).

Nous rappelons que notre action doit respecter le principe de libre adhésion ; le public que nous rencontrons peut rencontrer dans son parcours de vie des ruptures des liens familiaux, par conséquent nous devons respecter la décision de la personne accompagnée. Toutefois nous sommes souvent amenés à être au contact de parents des personnes que nous accompagnons, à travers notre action au CLAS notamment. En effet le contrat local d'apprentissage à la scolarité est une mission de collaboration avec les parents dans l'accompagnement à la scolarité.

Notre participation au PRE du QPV Laiterie dans le cadre des EPS nous permet de constater que la place des parents dans l'accompagnement éducatif est essentielle dans ce dispositif. Cependant les orientations vers notre service de prévention spécialisée issues de ce programme peuvent se heurter elles aussi au principe de libre adhésion.

D'une façon générale les accompagnements qui découlent d'un dispositif ou d'un service mandaté (AEMO, AED...etc.) se confrontent encore une fois au principe de libre adhésion. C'est dans ce contexte qu'en 2025, nous avons été amenés à décider de mettre fin à une demande d'accompagnement.

Les ATP autour de la thématique de la parentalité permettent d'identifier les difficultés rencontrées par les parents et tentent de construire des réponses éducatives et collectives grâce au maillage partenarial. En 2025, Vilaje a soumis comme proposition l'élaboration d'un projet « LAPA » (Lieu d'Accueil Parents Ados). Ce projet reposerait sur l'idée de soutenir les liens familiaux dans l'accompagnement des jeunes. Pour l'instant nous avons seulement pris contact avec l'UDAF pour échanger autour de cette idée mais rien ne s'est concrétisé à ce jour.

5. Perspectives pour l'année suivante

- Poursuivre notre soutien à la scolarité ainsi qu'à l'insertion professionnelle des jeunes pour favoriser leur autonomie et leur émancipation.
- Participer à la démocratisation des loisirs (activités culturelles et sportives). En 2026 il n'y a pas de séjour d'été organisé par le Fossé des Treize pour des raisons financières, par conséquent nous serons peut-être amenés à prendre des initiatives à l'avenir.
- Poursuivre notre participation aux réunions institutionnelles et partenariales : ATP, PRE, GPO, réunions au service médiation (SPU) concernant les tensions de la place J.H Arp.

E. ESPLANADE – SPACH – ROTTERDAM

1- Présentation du territoire

Le territoire d'intervention est vaste et divisé en sous territoires qui ne coïncident que partiellement avec la création des deux QPV qui s'y trouvent, *Jura-Citadelle* et *Spach-Rotterdam*. Les éducateurs de Vilaje sont présents à l'Esplanade, à la Cité Spach et à la Cité Rotterdam.

Chacun de ces sous-territoires a un fonctionnement qui lui est propre et demande aux éducateurs de s'adapter aux spécificités de ceux-ci. Depuis décembre 2024, l'équipe compte trois éducateurs (au lieu de deux historiquement) pour permettre une présence renforcée sur le territoire et approfondir le travail de rue qui y est mené. Que ce soit du côté Jura-Citadelle ou du côté Spach-Rotterdam, le territoire se caractérise par une forte part de jeunes de moins de 25 ans au sein de celle-ci (48,9 % à Jura-Citadelle et 36,5 % à Spach-Rotterdam), une sur-représentation de familles monoparentales comparativement à la moyenne nationale (respectivement 35.5% sur Jura-Citadelle et 41.2% sur Spach Rotterdam) et un fort taux de pauvreté (41 % à Jura-Citadelle et 46 % à Spach-Rotterdam). De plus, ces deux sous-territoires comptent une proportion non négligeable de jeunes entre 16 et 25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni insérés dans le monde du travail (6,5 % à Jura-Citadelle et 14,8 % à Spach-Rotterdam) (*source : SIG Ville : ces statistiques concernent spécifiquement les deux QPV en 2024 mais nos observations de terrain nous font penser que de nombreuses autres parties du territoire présentent les mêmes fragilités*).

La carte scolaire tient une place importante dans les mouvements, liens sociaux et déplacements des jeunes et nécessite que nous en tenions compte dans notre travail de rue mais également en termes de présence sociale. En effet, la moitié des élèves scolarisés à l'école Louvois et habitant le QPV Jura-Citadelle va au collège Caroline Aigle à la Krutenau quand l'autre moitié des élèves du QPV (ceux habitant à l'est de la rue de Palerme) est orientée au collège international de l'Esplanade avec qui nous travaillons. Les jeunes habitant le plus à l'est du QPV Jura-Citadelle, quant à eux, dépendent de l'école primaire Jacques Sturm où ils côtoient les élèves des autres secteurs de l'Esplanade et de la Cité Spach. Les élèves de Jacques Sturm habitant au niveau du quai des Belges et ceux qui habitent la Cité Spach font leur entrée en 6ème au collège Vauban (le second collège du territoire avec qui nous travaillons étroitement) où ils retrouvent les jeunes de la Cité Rotterdam et du Port du Rhin. Ainsi, s'il existe des frontières dans le narratif des habitants (entre l'Esplanade et le Conseil des XV et entre le "quartier Suisse" et l'Esplanade au niveau de la rue de Palerme qui coupe le QPV Jura-Citadelle en deux), elles sont poreuses et ne reflètent pas la réalité vécue par les jeunes. A titre d'exemple, les affinités poussent des jeunes côté Krutenau à fréquenter le centre socio-culturel de l'ARES pour y retrouver leurs camarades de l'Esplanade, et inversement côté CARDEK.

Esplanade/Jura-Citadelle

L'Esplanade présente une dynamique particulière de par sa situation géographique, qui est à la fois un prolongement du centre-ville de Strasbourg et le début de sa périphérie. Fort lieu de passage, elle concentre et attire beaucoup de jeunes, notamment de par la présence de plusieurs établissements scolaires, du campus universitaire et du parc de la Citadelle avec ses équipements sportifs et ses jeux de plein air accessibles à tous.

Le centre névralgique du quartier se situe au niveau de la place de l'Esplanade et du centre commercial, lieux de passage et de rassemblement des jeunes du quartier et des jeunes qui fréquentent les établissements scolaires à proximité, en particulier le collège international de l'Esplanade et le lycée Marie Curie où nous intervenons. Le centre commercial est aussi un point stratégique pour un autre public : il attire des SDF et des jeunes en errance qui viennent y faire la manche.

On croise peu de jeunes de Jura-Citadelle dans les frontières de ce QPV sauf heureux hasard. Ces derniers sont davantage en mouvement, que ce soit vers le centre-ville, vers le centre commercial et ses abords, ou vers Rivétoile et la médiathèque Malraux de l'autre côté du canal, ce qui explique que notre travail de rue nous y mène, bien que n'étant pas directement dans les délimitations théoriques de notre territoire d'intervention.

Cette particularité du territoire rend délicate la mission d'être identifiés en tant qu'éducateurs de prévention spécialisée et nécessite un travail de terrain sur du long terme pour entrer en relation avec les jeunes. Cela a pu être approfondi cette année, en partie grâce à la présence d'un troisième éducateur permettant un travail de rue plus conséquent (avec un point d'attention particulier au centre commercial) ainsi qu'une présence sociale accrue dans les lieux de socialisation des jeunes, notamment au CSC de l'ARES. Celui-ci propose un accueil libre le mercredi après-midi (à condition d'être adhérent à l'ARES) ainsi qu'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) trois soirs de la semaine pour les collégiens. Le travail de l'animateur du secteur jeunes a attiré de plus en plus de collégiens du quartier au fil de l'année, et nous a donc permis d'identifier davantage de jeunes et d'être à notre tour identifiés par eux comme des personnes ressources potentielles. De nombreux jeunes du quartier n'ont peu ou pas l'habitude de fréquenter l'ARES et nous devons donc trouver d'autres moyens pour les rencontrer. Pour le moment, et en l'absence d'une véritable proposition à leur égard sur le territoire (entre autres la question d'un local jeunes), les adolescents les plus âgés restent difficilement accessibles.

En plus des actions et partenariats menés dans et avec le collège de l'Esplanade, nous proposons une présence informelle quasi quotidienne aux abords du collège et dans la cour pendant les temps de récréation ; cette présence participe à nous faire connaître et nous permet de prendre le pouls du territoire de façon régulière.

Enfin, il faut rappeler que le QPV Jura-Citadelle est à cheval sur deux territoires investis par la prévention spécialisée : l'association Vilaje côté Esplanade et l'association Entraide Le Relais côté quartier suisse/Krutenau. Cette autre particularité couplée aux observations précédentes a poussé les éducateurs des deux associations à repenser leurs pratiques et un travail en commun

a été approfondi pendant l'année 2025, notamment à travers un travail de rue conjoint occasionnel, puis de plus en plus fréquent à la fin de l'année.

Vauban-Quartier des XV/Spach-Rotterdam

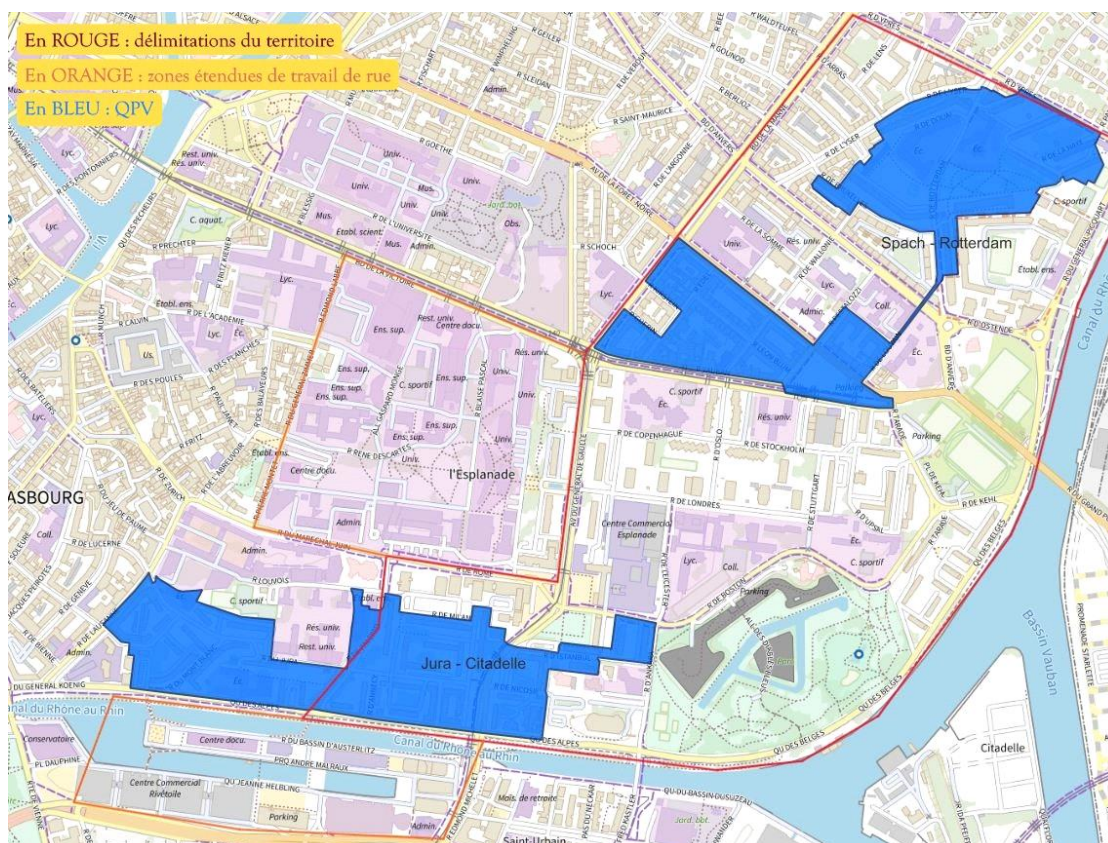
Bien qu'à deux pas de l'Esplanade, le QPV Spach-Rotterdam diffère dans sa dynamique. En effet, il y a beaucoup moins de passages et peu d'activités, hormis quelques rares commerces de proximité.

La Cité Spach est distincte de la Cité Rotterdam bien que faisant partie du même QPV. La configuration des lieux fait que les jeunes qui y vivent profitent de l'effervescence de l'Esplanade, c'est d'ailleurs là que nous les croisons régulièrement. La Cité Rotterdam est beaucoup plus enclavée et ne brasse que ses propres habitants, hormis la présence du groupe scolaire du Conseil des XV.

Bien que les travaux autour de la place Albert 1er, de la promenade du Luxembourg et le long de la rue de Rotterdam aient en partie fait fuir les jeunes au cours de l'année 2025, il reste plus aisé de les rencontrer et de se faire identifier, en particulier les jeunes garçons depuis qu'ils ont à nouveau accès au city-stade qui a été refait à neuf.

La cité Rotterdam se caractérise par l'implantation de l'association Les Francas qui bénéficie de la reconnaissance des habitants et de nombreux jeunes du quartier, avec qui des projets sont menés sur le long terme. Malgré tout, nous constatons que la proposition d'animations à destination des adolescents de 12 à 18 ans reste faible et ne répond pas à leur demande. Les plus jeunes traînent souvent dans et aux abords de la cité, ce qui parfois crée des tensions avec les habitants qui leur reprochent des incivilités.

Nous entretenons des liens de qualité avec les professionnels du collège Vauban qui nous permettent de rencontrer de nombreux élèves. Nous y intervenons de manière collective et individuelle à la demande du collège et, à l'instar de celui de l'Esplanade, nous avons la possibilité d'y venir de manière informelle sur les temps de récréation. Le collège bénéficie encore d'une relative mixité sociale, en partie due aux classes de LFA, bien que nous constatons de fortes disparités et compétences scolaires entre les classes, et notamment avec les classes qui regroupent une majorité d'élèves issus des QPV Spach-Rotterdam et Port du Rhin.



2- Axe 1 : Articuler la place singulière de la prévention spécialisée avec les autres champs de la prévention et de la protection de l'Enfance

La Prévention spécialisée fait partie intégrante de la Protection de l'Enfance. Elle peut agir en amont pour prévenir et accompagner des situations à risque pour les jeunes mais également se développer en parallèle et, de par la place particulière qu'occupent les éducateurs de prévention spécialisée, servir de pont entre les familles et les dispositifs classiques de Protection de l'Enfance lorsque leur déploiement n'a pas pu être évité.

Afin d'occuper cette place et d'être en mesure de repérer les situations les plus délicates, mais aussi de nous rendre sollicitables au besoin, nous nous déployons sur le territoire par un travail de rue et une présence sociale soutenue et nous nous rendons disponibles et nous faisons connaître auprès des institutions, services de proximité et associations dans et hors du quartier. Ainsi, nous entretenons des liens réguliers avec les différents acteurs du territoire, réseau et partenaires qui nous interpellent et nous informent des situations individuelles problématiques dans le cadre du secret partagé, et au besoin, dirigent les jeunes et les familles vers nous. De la même manière, nous faisons appel aux connaissances et compétences de notre réseau lorsque des situations nous préoccupent, que nos observations de terrain nous questionnent ou que nous ne pouvons y répondre directement et sans recourir aux différents dispositifs de droits communs.

Nos interlocuteurs principaux restent à ce titre les établissements scolaires, en particulier les CPE, mais aussi les assistantes sociales, psychologues (lorsqu'il y en a) et infirmières scolaires

avec qui nous communiquons. Cela donne lieu à des rencontres susceptibles de mener à une prise de relais épisodique (recherche de stage avec un collégien par exemple) ou à des accompagnements plus longs et plus globaux lorsque les besoins des jeunes sont plus importants et qu'ils adhèrent à notre proposition éducative.

Exemple d'un accompagnement éducatif global sur le QPV Jura-Citadelle : "zoom récit de vie"

Contexte :

Ana¹ est une jeune fille de 17 ans, scolarisée en lycée professionnel. L'équipe a rencontré Ana par l'intermédiaire de son frère de 16 ans. Elle a aussi une grande sœur de 25 ans. Son frère bénéficiait d'un suivi des éducateurs (qui avaient été sollicités par l'Assistante Sociale de son lycée) en raison d'un fort isolement social et d'un absentéisme scolaire important. Alors qu'un travail en lien avec le lycée, la Mission Locale et la famille se mettait en place et que les éducateurs accompagnaient le jeune homme vers de l'insertion professionnelle, Ana a commencé à nous interpeller au sujet de ses difficultés scolaires, notamment dans sa recherche de stages et pour l'aider dans ses devoirs.

Problématiques repérées :

Au fur et à mesure, Ana commence à accorder sa confiance aux éducateurs et les conversations que nous avons avec elle se détachent peu à peu des problématiques scolaires pour lesquelles elle nous a sollicité. Il apparaît assez rapidement que Ana a d'autres soucis et questionnements liés à sa place dans sa famille et à sa culture d'origine. En effet, Ana est étrangère, elle est arrivée avec son frère et sa sœur aînée en France à l'âge de 7 ans. Son père décède l'année suivante et sa mère se retrouve seule avec ses trois enfants dans un pays dont elle ne connaît ni la culture ni la langue. L'intégration est difficile et la famille a tendance à se replier sur elle-même, n'élargissant que peu son cercle social et ses horizons culturels et comptant sur la solidarité de la diaspora pour survivre et régler ses problèmes.

Dans les faits, cela se traduit par un certain nombre de difficultés auxquelles Ana doit faire face au regard de son désir de s'intégrer pleinement à la société française et à son fonctionnement : maîtrise imparfaite de la langue, difficultés économiques auxquelles s'ajoutent une promiscuité au domicile maternel ne permettant pas d'étudier convenablement (sa grande sœur a deux filles en bas âge et toutes trois vivent dans le même 3 pièces qu'Ana, son frère et sa mère), un faible réseau amical et socioprofessionnel, un isolement relatif lié aux habitudes culturelles de la communauté et à sa place de jeune fille (peu de sorties, téléphone mobile partagé avec la maman, pas d'accès aux réseaux sociaux en autonomie...).

¹Le prénom a été modifié pour respecter l'anonymat.

Objectifs éducatifs et mise en œuvre :

Ainsi, un accompagnement éducatif est proposé à Ana autour de la question de la scolarité et de l'ouverture sur le monde, avec un objectif à moyen terme (avoir le bac et une orientation professionnelle) et à long terme (mettre toutes les chances de son côté pour défendre son projet de naturalisation) : aide dans les démarches de recherche de stage, liens avec le lycée et projet de tutorat avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), aide dans les démarches administratives en vue de sa majorité, accompagnement à des groupes de discussions en français pour travailler la langue française avec la médiathèque Malraux...

Evolution de la situation et nouvelles problématiques :

A la fin du printemps, Ana nous informe du projet de se marier pendant les vacances d'été dans son pays d'origine. Elle ne se dit pas vraiment opposée à ce mariage, cette idée faisant partie de son système de normes, mais les éducateurs lui laissent entendre que c'est son choix à elle qui doit primer dans cette situation. Parallèlement, elle parle également de ce projet à l'infirmière de son lycée et semble somatiser de plus en plus. Une information préoccupante est faite par le lycée. Le service de Protection de l'Enfance est mobilisé lorsque Ana refuse de monter dans l'avion. Les éducateurs de Vilaje sont avertis de la situation par la grande sœur de Ana qui nous connaît et nous fait confiance. Une OPP (Ordonnance de Placement Provisoire) est prononcée par le Juge des Enfants un mois avant sa majorité. Celle-ci se traduira par une mesure d'AEMO (Accompagnement Éducatif en Milieu Ouvert) d'un mois ; Ana nous sollicite pour l'y accompagner car elle n'a pas confiance dans le service et entretient un attachement très fort à sa famille malgré la situation. Nous reformulons et réexpliquons à Ana ses droits et l'accompagnons dans une demande d'AED Majeure (Aide Éducative à Domicile) pour la protéger à sa majorité. La situation s'envenime au domicile, nous sommes sollicités à la fois par Ana mais aussi par sa famille pour médiatiser lorsqu'il y a des violences et des conflits. Il apparaît alors que c'est son émancipation rapide qui la protégera pour de bon, d'autant que sa famille lui coupe les vivres. A sa majorité, nous accompagnons Ana à l'ouverture d'un compte bancaire personnel ainsi qu'à l'achat d'un téléphone portable et d'un abonnement pour lui permettre un minimum d'autonomie. Nous sollicitons le FAJ'EMS (Fonds d'Aide aux jeunes de l'Eurométropole de Strasbourg) pour le financement. De plus, en lien avec le SIAMO (Service d'Investigation éducative et d'Accompagnement en Milieu Ouvert) en charge de la mesure d'AED Majeure, Ana est accompagnée pour demander un CJM (Contrat Jeune Majeur) au titre du droit au retour. Trois mois plus tard et suite à un accompagnement renforcé de notre part, Ana obtient son CJM qui lui permet de quitter le domicile familial et d'intégrer une colocation de la CeA encadrée par l'association l'Étage. Les éducateurs de Vilaje font le lien avec la famille pour expliquer le projet de Ana à la demande de celle-ci et l'accompagnent dans son déménagement le jour de Noël. Petit à petit, l'accompagnement de Ana glisse de Vilaje vers l'Étage pour répondre au mieux à ses besoins. Nous restons en lien avec Ana et l'orientons ou l'écoutons au besoin.

3- Axe 2 : S'inscrire et agir au plus proche des territoires

S'inscrire et agir au plus proche du territoire c'est avant tout une présence active. En étant en contact direct avec les jeunes dans leur environnement, nous pouvons identifier leurs difficultés et agir selon leurs demandes / besoins. La connaissance fine du quartier nous permet d'apporter des réponses concrètes et adaptées.

Travail de rue : En 2025 et grâce à l'arrivée d'un 3^e éducateur sur le territoire, nous avons pu nous reconcentrer davantage sur le travail de rue. Plus qu'une présence physique, ces temps sont pour nous l'occasion de créer des espaces dédiés à la rencontre. Deux nouveaux membres dans l'équipe ces deux dernières années amènent une dimension différente sur les quartiers Est puisqu'ils ne sont pas encore reconnus par tous les jeunes. Toutefois, notre nombre nous permet aujourd'hui d'élargir le temps de présence de l'association dans le quartier et donc d'avoir une sensibilité sur ce qui s'y passe tout au long de la journée et soirée.

Pour affiner notre connaissance du quartier et d'être reconnus par les jeunes, nous sommes présents lors des moments fort du quartier. Notre activité s'est une nouvelle fois inscrite dans la continuité des liens étroits que nous entretenons avec les acteurs du territoire. Ces partenariats constituent un point d'appui essentiel, permettant de croiser les regards et de coordonner nos interventions pour accompagner les jeunes. Cela nous permet de repérer les besoins éducatifs, les problématiques spécifiques et les points de vulnérabilité.

Au lycée Marie Curie, nous avons mené une animation auprès de toutes les classes de seconde autour des fake news, suite aux constats faits par l'équipe pédagogique. Si ces animations sont avant tout un moyen de nous faire connaître aux nouveaux arrivants au lycée, elles représentent aussi un espace où les jeunes peuvent débattre. Les jeunes n'ont que très rarement l'occasion de s'exprimer dans le système scolaire français et ils apprécient vraiment pouvoir échanger librement et donner leur avis.

Le début d'année 2025 a permis de continuer notre accompagnement des jeunes du lycée Marie Curie lors des distributions alimentaires en partenariat avec l'association Strasbourg Action Solidarité. Cette action a été mise en place avec les élus du Conseil de Vie Lycéenne et de la Maison Des Lycéens qui souhaitaient mener des actions en lien avec la solidarité. Il nous a alors semblé logique d'inclure une association du quartier dans cette démarche. Pour cela, une fois par semaine un éducateur accompagnait un groupe de lycéens lors des distributions alimentaires pour nourrir la réflexion des jeunes autour de cette expérience et de la question de l'engagement citoyen.

Afin de maintenir le lien avec les lycéens, nous avons décidé de maintenir notre présence mensuelle au lycée lors du temps de récréation pour proposer un café/thé aux lycéens. Ce moment est important d'une part pour que les lycéens nous voient de manière régulière et puissent faire appel à nous s'ils le souhaitent, mais également pour permettre un temps d'échange avec les membres de la vie scolaire sur des situations qu'ils ont repérées et permettre une première prise de contact avec eux.

Depuis la rentrée de septembre 2025, nous avons réintroduit une présence régulière au collège Vauban et au collège de l'Esplanade lors des récréations. Ces temps ont notamment permis de mobiliser les jeunes des deux collèges autour du tournoi de foot inter-prévention organisé par la JEEP de Cronenbourg. Ces temps de présence, alliés aux interventions que nous pouvons faire dans les classes ponctuellement et à notre présence sur le territoire, nous permettent d'être connus par les collégiens et leur donnent la possibilité de nous interpeler s'ils le souhaitent.

D'autres temps sont souvent propices à la rencontre avec les jeunes, notamment les fêtes de rues organisées par les associations du quartier. Nous avons pu participer à l'organisation de Familles en Herbe sur le quartier de Rotterdam, et notre présence a permis de créer du lien avec les jeunes qui sont associés à l'organisation et à la tenue du festival. Le Centre Culturel et Social Rotterdam a également proposé des animations de rue pendant l'été à destination des jeunes de 6 à 14 ans, ce qui nous a permis d'y faire de la présence sociale et de rencontrer et retrouver des jeunes. Le CSC de l'ARES a également proposé des animations à la Cité Spach, où nous avons effectué une présence sociale.

Des animations de rue ont été portées par différents acteurs du territoire pendant l'été. Les jeunes du quartier qui ne partent pas en vacances sont souvent présents lors de ces temps, ce qui implique que nous soyons présents également. C'est souvent l'occasion d'avoir des échanges différents avec les jeunes hors du cadre scolaire. Dans l'objectif de créer une dynamique locale, nous avons pris part à l'organisation de la fête de quartier en lien avec les différents acteurs associatifs locaux, les habitants et les jeunes.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement le travail de la Prévention Spécialisée, il s'est avéré judicieux d'entamer un travail en commun avec l'Association Entraide - Le relais puisqu'une partie du QPV se trouve sur leur territoire d'intervention. Nous avons effectué du travail de rue en commun, partagé nos observations et réfléchi à des actions pour créer une dynamique.

Sur l'ensemble du territoire, notre présence au quotidien et durant les temps forts nous a permis d'observer et de se rendre compte que peu d'espaces sont proposés aux adolescents au-dessus de 14 ans. Cette observation a été partagée par plusieurs acteurs associatifs du territoire. Aussi, avec les partenaires jeunesse du quartier, nous avons réfléchi à un nouveau projet pour pallier ce manque et l'ARES a déposé un Contrat de Ville. L'objectif pour les éducateurs est d'investir un lieu qu'ils participent à faire vivre dans le cadre de leurs missions socio-éducatives où orienter et rencontrer les jeunes.

4-Axe 3 : Développer des réponses collectives face aux vulnérabilités des jeunes et leurs familles

En 2025, nous avons encore mené un certain nombre d'actions collectives sur notre secteur. Chacune de ces actions a un objectif particulier qui répond à une problématique repérée grâce à un diagnostic partagé. Les actions collectives ont à chaque fois des effets positifs secondaires

pour notre travail sur le long terme :

- Elles permettent de faire connaître notre action et nos missions à tous les jeunes qui y participent. Ainsi lorsque nous les croisons dans le quartier dans le cadre du travail de rue ou lors de présence sociale (pendant les récréations dans les collèges par exemple) ils viennent vers nous plus spontanément.
- Ce constat se vérifie également avec les professionnels qui travaillent avec nous. Que ce soit pendant les échanges qui mènent à un diagnostic partagé, pendant la construction des actions avec les partenaires opérationnels (associations d'éducation populaire du quartier ou d'ailleurs), ou pendant les actions elles-mêmes, nous rappelons à chaque fois quelles sont nos missions, et les principes qui cadrent nos modalités d'interventions. Au fur et à mesure des années, les relations se fluidifient et facilitent le travail de chacun dans son domaine de compétences et d'intervention et dans l'intérêt des jeunes.
- Les actions collectives sont toujours construites de manière à ce que nous puissions recueillir le plus naturellement possible la parole des jeunes. Notre connaissance de leurs pratiques culturelles et sociales (qui changent presque d'une année sur l'autre) est donc quasiment à jour ; ce qui nous permet de rester au plus près de leurs préoccupations.

En 2025 les actions collectives ont eu lieu dans les établissements scolaires du secondaire de notre territoire.

Le GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) au collège de l'Esplanade

Jusqu'en juin 2025, nous avons continué à accompagner une douzaine d'élèves inscrits dans le GPDS depuis septembre 2023 (leur année de quatrième). Ce groupe constitué par l'établissement, comprend des élèves issus de toutes les classes repérés par les équipes pédagogiques comme ayant des difficultés ou des vulnérabilités diverses impactant leur scolarité. Ce travail se fait en partenariat avec l'association Lifetime Projects, qui s'emploie à développer des activités pour susciter une dynamique de groupe et permettre aux jeunes de prendre confiance en eux. La principale réalisation de ce groupe a été l'élaboration d'un livre interculturel avec des jeunes collégiens tanzaniens. Nous participons à la majorité des activités avant tout pour tisser des liens individuels avec les jeunes et ainsi pouvoir répondre à leurs problématiques extra-scolaires (savoir-être, compétences sociales et problématiques familiales) et suivre leurs situations sur le long terme. Au cours de ces temps, notre position d'éducateurs nous permet d'observer des difficultés individuelles et de commencer à y répondre en aparté. Un travail d'accompagnement éducatif a pu être initié et poursuivi en dehors du GPDS avec l'un ou l'autre des jeunes par rapport à des problématiques d'orientation ou des questionnements sur leurs rapports aux autres.

En septembre, un nouveau GPDS avec des élèves de quatrième a été formé. L'établissement souhaite réduire le temps d'accompagnement extérieur pour mettre plus l'accent sur du soutien scolaire, dans les matières principales avec les professeurs. Nous pensons qu'il faudra évaluer rapidement l'impact de ces changements. En effet, nous craignons de perdre certains effets que nous savons positifs des activités de groupe sur la motivation et la confiance en soi des élèves.

En outre, nous aurons moins de temps pour tisser des liens avec ces élèves et mener un travail éducatif pour répondre aux problématiques extra-scolaires.

Cette année, les Durables (nom que se sont donnés les premiers élèves du GPDS au collège de l'Esplanade en 2022/23) ont continué la préparation de leur mission de solidarité internationale au Cameroun avec l'association Lifetime Projects. Leur intention était d'organiser une rencontre avec les jeunes de l'orphelinat d'Obili à Yaoundé, avec lesquels ils avaient échangé lors de leur année de troisième. Nous avons été à leurs côtés pour concrétiser et financer ce projet citoyen. Initialement prévu aux vacances d'automne 2025, période (plus tendue) d'élections au Cameroun, le projet a été reporté à février 2026.

Le travail d'accompagnement du groupe s'est fait naturellement en partenariat, chacun dans son domaine de compétence. L'association Lifetime Projects a soutenu le groupe dans l'organisation du voyage et dans la préparation au choc culturel, mais aussi dans la recherche de financements (organisation d'un tournoi de football, vente de crêpes au marché de Noël, sollicitation de sponsors...).

Pour notre part, nous les avons accompagnés dans leurs relations avec les familles, les démarches de prophylaxie et dans la gestion de la cohésion du groupe. Notre présence à pratiquement chacun de ces événements a permis de tisser des liens de plus en plus étroits avec le groupe. La confiance installée a donné ainsi plus de poids aux paroles et actes éducatifs qui ont été posés quand les occasions (qui n'ont pas manqué) se sont présentées.

Lutter contre l'isolement et la fragilisation des liens sociaux

Au collège Vauban, nous poursuivons notre collaboration commencée il y a 10 ans avec les CEMEA (association reconnue nationalement d'utilité publique et porteuse d'une large expérience sociale et collective dans l'intervention sociale, l'éducation et la culture). Financés grâce aux subventions QPV, les CEMEA nous accompagnent dans des interventions auprès de toutes les classes de sixième au premier trimestre de l'année scolaire. Nous continuons à faire appel aux CEMEA pour leur expertise dans l'animation de ce type d'interventions. Débats mouvants, débats aux quatre coins, challenge spaghettis, jeux brise-glace représentent des outils qui permettent de libérer la parole des élèves.

Toutefois il est important que les interventions restent adaptées aux problématiques du moment. Fin octobre, avec les collègues de l'OPI Port du Rhin et l'animateur des CEMEA, nous avons rencontré les professeurs principaux et la CPE pour évoquer les difficultés qu'ils ont repérées dans leurs classes. Cette année, selon les classes, deux problématiques principales ont émergé :

- Une trop grande compétition entre les élèves, qui instaure une ambiance délétère de moqueries et pour beaucoup du stress lié à l'angoisse de l'échec.
- La présence dans les classes d'élèves présentant des troubles du comportement, de l'attention ou des problèmes de santé mentale diagnostiqués qui induisent des phénomènes de stigmatisation ou d'exclusion.

Ensemble nous avons construit des interventions d'une heure, adaptées à chacune des deux problématiques où les sujets abordés tournent essentiellement autour de la connaissance des autres, favorisant l'empathie et la solidarité.

Ces interventions ne sont pas suffisantes pour résoudre tous les problèmes des classes mais elles servent souvent de base de travail aux professeurs principaux pour améliorer l'ambiance dans leur classe.

De notre côté nous arrivons à repérer des fragilités individuelles et nous pouvons nous servir de nos observations quand nous allons à la rencontre des jeunes.

Cette année encore, un stage vidéo a eu lieu pendant les vacances d'hiver au collège Vauban, en collaboration avec les CEMEA (dépositaire du Contrat de Ville le finançant), l'OPI et l'association Skin Maximizer. Les élèves qui y participent sont orientés et sélectionnés par le collège et la prévention spécialisée, notamment en fonction de leurs éventuelles difficultés individuelles (isolement ou fragilité des liens). Nous prenons également soin de favoriser une mixité sociale et de genre dans le groupe.

Cette année, les thématiques abordées (cyberharcèlement et Intelligence Artificielle) sont venues répondre à des situations ayant posé problème au collège. Au-delà d'une réponse collective à des vulnérabilités constatées, ce stage est pour nous l'occasion de les aborder de manière individuelle, mais aussi de permettre à un certain nombre de jeunes d'avoir accès à de la culture et du loisir gratuitement.

5-Axe 4 : Valoriser et capitaliser sur le savoir-faire des équipes

Cette année, nous avons participé à plusieurs formations proposées par la Ville et la Direction de Territoire, en lien direct avec nos accompagnements. Dans la continuité de l'année 2024, la formation - action sur la lutte contre les discriminations a continué sur l'année 2025. L'objectif a été de créer un outil qui serait à destination des professionnels mais aussi des plus jeunes pour sensibiliser sur la question des discriminations.

Zoom Action : Escape Game des discriminations

Objectif de l'action : concevoir un outil à destination des jeunes pour les sensibiliser à la question des discriminations.

Public visé : 14 ans

Partenaires : Lifetime Projects, Ville de Strasbourg.

Déroulement synthétique :

Lors de la formation action organisée par la Ville, nous avons commencé à concevoir un Escape Game des discriminations à destination du public. La décision a été prise de confier l'achèvement de ce projet à Lifetime Projects et Vilaje, au vu de la complexité de réunir tous les participants de la formation.

En lien avec le collège de l'Esplanade nous avons accompagné un groupe de 15 élèves avec l'objectif de terminer le jeu.

Pour cela nous les avons rencontrés à plusieurs reprises, d'abord pour faire le point sur leurs connaissances, leurs vécus et leurs envies. Nous leur avons présenté l'objectif du travail, la conception d'un Escape Game et pour qu'ils en comprennent le fonctionnement, ils ont eux-mêmes pu expérimenter une partie dans un Escape Game officiel.

Nous avons également participé à la deuxième session de formation EMI (Éducation aux Médias et à l'Information) organisée par la Direction de territoire suite à des besoins repérés lors de l'ATP (Atelier Territorial des Partenaires) sur les discriminations. Cette session était axée sur la méthodologie d'élaboration d'un outil d'intervention EMI. Nous avons fait le choix de construire un support de sensibilisation à l'influence de l'algorithme des réseaux sociaux, en lien avec la question de la santé mentale.

6- Perspectives pour l'année 2026 :

- Co-construction et investissement d'un espace pour les jeunes du territoire.
- Renforcement de l'ancrage territorial sur Jura-Citadelle (présence accrue sur le territoire, travail en commun avec Entraide Le Relais, passage au collège des CM2 de l'École Louvois, etc.).
- Implication dans le CESCE (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) du lycée Marie Curie relatif à la question de la santé mentale des jeunes, avec les interventions sur l'algorithme auprès des classes de première.
- Maintien du lien avec les jeunes rencontrés par le biais du sport
- Aboutissement du projet avec les Durables débuté les années précédentes : séjour de solidarité internationale au Cameroun en février 2026.
- Argumenter pour que le collège nous laisse suffisamment de temps pour que les actions du GPDS gardent leur pertinence éducative.